

Réunion ministérielle de soutien à El Qods
L'Algérie appelle à un sursaut collectif

PAGE 2



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui a pris part, hier, à Amman (Jordanie), aux travaux de «la réunion ministérielle de soutien à El-Qods et ses lieux saints», a appelé les participants à «engager une action politique et diplomatique collective pour mettre en échec ces desseins sionistes».

Décès du général Kamel Lakhdar
Les condoléances de Tebboune et Chanegriha

PAGE 16



CRÉSUS QUOTIDIEN
www.cresus.dz In medio stat virtus

Stratégie nationale de l'Intelligence artificielle
Le chantier lancé

PAGE 6



Allocation touristique
Pas de retour à l'ancien dispositif

PAGE 5



Lounès Bouzegza, ministre de l'Hydraulique
«AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ»

PAGE 6

CAN féminine
Algérie-Côte d'Ivoire en quarts de finale

PAGE 13



RÉCUPÉRATION DE BIENS CONFISQUÉS
L'ETAT ACCÉLÈRE LA CADENCE

PAGE 3



Plus d'une centaine d'actifs industriels et d'entreprises ont été réintégrés dans le secteur public économique. Le Premier ministre a annoncé l'extension de cette opération à d'autres unités industrielles au cours des prochains mois.

Le chef de Dz Mafia arrêté en Algérie
Darmanin salue une coopération retrouvée

PAGE 4

Réunion ministérielle de soutien à El Qods

L'Algérie appelle à un sursaut collectif

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui a pris part, hier, à Amman (Jordanie), aux travaux de «la réunion ministérielle de soutien à El-Qods et ses lieux saints», a appelé les participants à «engager une action politique et diplomatique collective pour mettre en échec ces desseins sionistes».

NON À LA JUDAÏSATION DE LA VILLE

Cette réunion, à laquelle prennent part les membres du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale face aux politiques et mesures sionistes illégales dans la ville occupée d'El-Qods, ainsi que l'Indonésie, le Pakistan, la Turquie et la Malaisie, «intervient sur fond d'une escalade des violations israéliennes contre la ville d'El-Qods et l'augmentation des incursions des colons dans la mosquée d'El-Aqsa avec la poursuite de la politique de l'occupation visant à porter atteinte au statut juridique et historique d'El-Qods et à modifier sa composition démographique», souligne un communiqué du ministère. Dans son allocution à l'occasion, Attaf a mis en garde contre «la poursuite par l'occupation israélienne de ses desseins visant à judaïser la ville d'El-Qods et à effacer ses caractéristiques arabe, islamique et chrétienne». Il a également insisté sur «l'impératif d'engager une action politique et diplomatique collective pour mettre en échec ces desseins ciblant la ville d'El-Qods», soulignant «la nécessité de relancer les mécanismes disponibles pour protéger les droits du peuple palestinien et soutenir la résistance des Maqdessis, à travers le renforcement du rôle des institutions nationales palestiniennes dans cette ville». Attaf a réaffirmé «la constance de la position historique et de principe de l'Algérie en faveur du soutien au peuple palestinien frère, ainsi que sa disposition à adhérer à tout effort ou démarche visant à protéger la ville d'El-Qods contre les agressions de l'occupation israélienne». Au terme de la réunion, les participants ont adopté une déclaration dans laquelle «ils ont réaffirmé leur condamnation des pratiques et violations israéliennes ciblant la ville d'El-Qods et souligné l'impératif d'intensifier les initiatives et de coordonner les efforts pour faire face à l'arrogance sioniste et soutenir la



résistance du peuple palestinien par tous les moyens disponibles», selon le communiqué. Les participants, parmi lesquels le ministre algérien des Affaires étrangères Ahmed Attaf, ont, en effet, selon les termes de la déclaration, dénoncé «la dangereuse et sans précédent escalade israélienne dans la ville occupée de Jérusalem et ses lieux saints islamiques et chrétiens». Ils ont appelé à une «action commune pour faire face à toutes les mesures israéliennes illégitimes qui poussent la région vers davantage de conflits». Ils ont condamné «les politiques et mesures israéliennes visant à modifier l'identité arabe, islamique et chrétienne d'El Qods occupée ainsi que son statut juridique et démographique». Ils ont estimé que ces mesures sont «nulles et sans effet juridique», constituant «une violation flagrante du droit international et des obligations d'Israël en tant que puissance occupante». Les signataires ont réaffirmé que «El Qods-Est fait partie du territoire palestinien occupé» et que l'entité sioniste «n'a aucune souveraineté sur cette partie de la ville», soulignant que «la réalisation d'un État palestinien libre, indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec El Qods pour capitale»,

demeure «la seule voie vers une paix juste, durable et globale».

AL-AQSA AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Les ministres ont également condamné «toutes les violations contre la mosquée Al-Aqsa» ainsi que «toutes les tentatives visant à modifier son statu quo historique et juridique ou à imposer une division temporelle et spatiale». Ils ont notamment dénoncé «les incursions croissantes de colons extrémistes, de ministres et de responsables israéliens», ainsi que «les restrictions imposées aux fidèles, les agressions contre eux, l'entrave au travail du département des Waqfs de la ville et les fouilles illégales sous la mosquée et dans ses environs». Les participants ont réaffirmé que la mosquée Al-Aqsa «est un lieu de culte exclusivement réservé aux musulmans» et que le Waqf jordanien demeure «la seule autorité légale compétente pour administrer toutes les affaires de la mosquée et réglementer son accès». Ils ont également condamné «les violations israéliennes visant les lieux saints chrétiens et menaçant la présence chrétienne historique à El Qods».

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE INTERPELLÉS

Les participants ont appelé à soutenir «la résilience des habitants d'El Qods» à travers «toutes les formes d'aide au développement» et le renforcement des institutions palestiniennes dans la ville. La déclaration met également en garde contre «les attaques israéliennes contre les lieux saints islamiques à El Qods occupée», considérées comme «une provocation flagrante envers les sentiments d'environ deux milliards de musulmans dans le monde» et susceptibles de conduire à «un conflit religieux aux répercussions dépassant la région». Les ministres ont appelé «la communauté internationale et le Conseil de sécurité à agir immédiatement pour mettre fin à toutes les mesures israéliennes illégitimes à El Qods occupée et dans ses lieux saints». Ils ont dénoncé «une politique israélienne systématique visant à consolider l'occupation» à travers l'expansion des colonies, l'annexion des terres, l'affaiblissement de l'économie palestinienne, le ciblage des institutions nationales palestiniennes et «l'escalade du terrorisme des colons». Enfin, les participants ont annoncé le lancement d'«une action commune visant à mobiliser une réponse internationale efficace», ainsi que la mise en place d'«un mécanisme institutionnel et opérationnel permanent, comprenant une plateforme médiatique», chargé de documenter les violations commises à El Qods. Ils ont également appelé à la tenue, en septembre prochain à New York, d'une réunion ministérielle conjointe entre l'Organisation de la coopération islamique et la Ligue des États arabes afin d'examiner «la dangereuse escalade» sioniste à El Qods et dans ses lieux saints.

S. M.

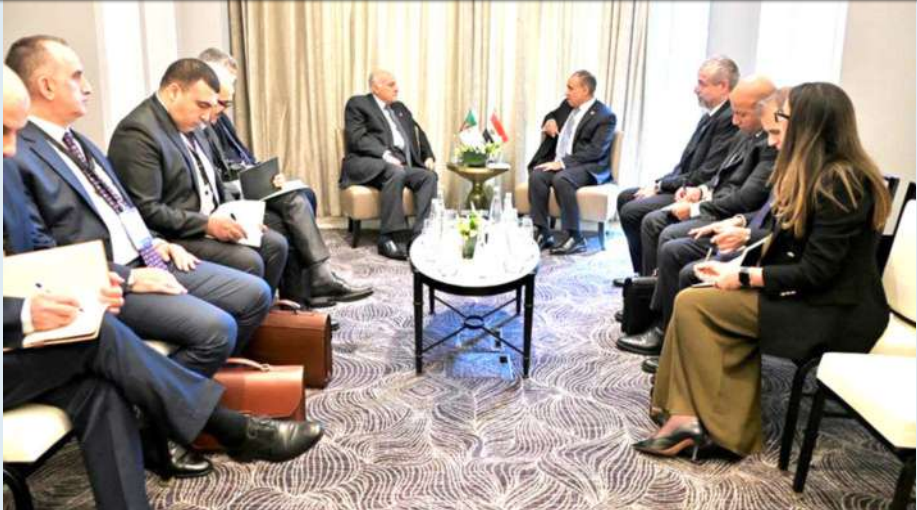
RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR EL-QODS À AMMAN

Ahmed Attaf multiplie les entretiens diplomatiques

En marge de la réunion ministérielle «Soutenir El-Qods et ses lieux saints», organisée à Amman (Jordanie) dans le cadre des travaux de la Commission ministérielle arabe chargée de l'action internationale contre les politiques et mesures israéliennes illégales dans la ville occupée d'El-Qods, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a enchaîné plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables arabes et étrangers afin d'examiner les relations de coopération et les principaux dossiers régionaux.

COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LA TURQUIE

Lors de son entretien avec le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, les deux responsables ont passé en revue l'état des relations algéro-turques et ont convenu d'accélérer la tenue des mécanismes bilatéraux de coopération, notamment la Commission mixte de planification et le Conseil de coopération stratégique de haut niveau, selon un communiqué du ministère. Les discussions ont également porté sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier les développements récents dans les régions du Sahel et du Moyen-Orient, souligne la même source.



SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE

Ahmed Attaf s'est également entretenu avec le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil Fahmy, qui lui a présenté les priorités de son mandat ainsi que son plan d'action visant à renforcer l'efficacité du système de coopération arabe face aux défis actuels. Le chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général, soulignant le rôle central de la Ligue arabe comme cadre privilégié de concertation et de coordination de l'action arabe commune, indique un autre communiqué du ministère.

ALGER ET LE CAIRE VEULENT ACCÉLÉRER LEURS PROJETS COMMUNS

Le ministre d'État a ensuite rencontré son homologue égyptien, Badr Abdelatty, selon un autre communiqué. Les deux ministres ont salué la dynamique positive qui caractérise les relations algéro-égyptiennes, portée par la volonté des dirigeants des deux pays d'élever le partenariat bilatéral à un niveau supérieur. Ils sont convenus, souligne la même source, de réunir prochainement le comité de suivi chargé d'évaluer la mise en œuvre des décisions issues de la neuvième session de la Grande Commission mixte algéro-égyptienne et de préparer la prochaine session. Les discussions ont également

porté sur le renforcement de la coopération dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'industrie, l'agriculture et l'énergie. Les deux parties ont, par ailleurs, échangé leurs analyses sur les principales questions régionales, avec un accent particulier sur les derniers développements au Moyen-Orient.

CONVERGENCE DE VUES AVEC LE PAKISTAN

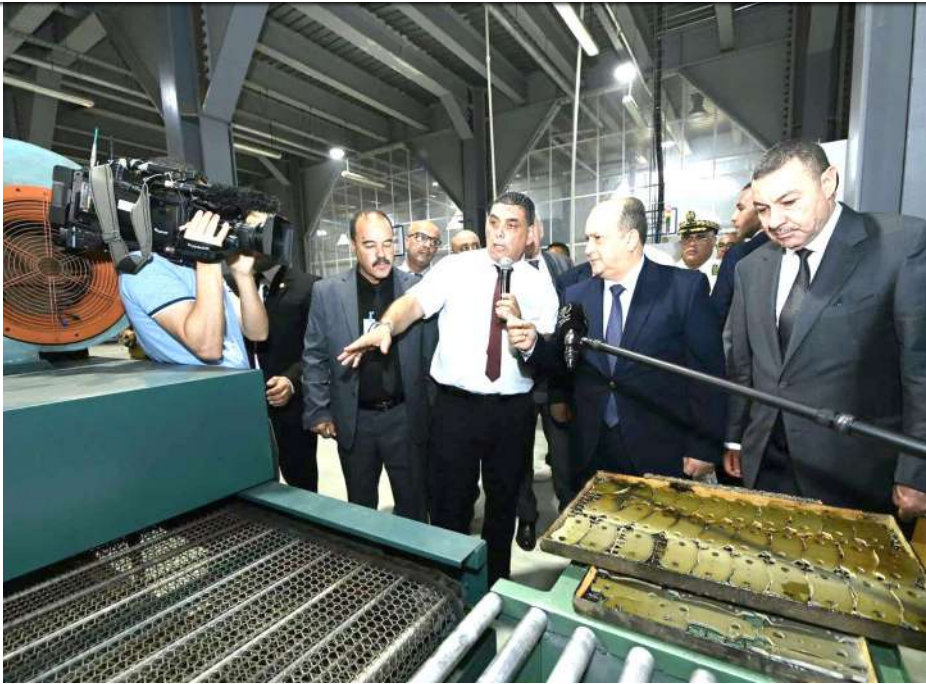
Ahmed Attaf a, enfin, eu un entretien avec le vice-Premier ministre et ministre pakistanais des Affaires étrangères, Mohammad Ishaq Dar. Les deux responsables ont convenu d'intensifier les efforts visant à développer les relations algéro-pakistanaïses à travers l'activation, dans les meilleurs délais, des différents mécanismes de coopération bilatérale, indique un autre communiqué des AE. Sur le plan international, les échanges ont porté sur plusieurs dossiers d'actualité, notamment la cause palestinienne, la situation dans la bande de Ghaza ainsi que les initiatives de médiation menées par le Pakistan en faveur d'une désescalade des tensions au Moyen-Orient. À travers cette série d'entretiens, Ahmed Attaf a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à consolider ses partenariats bilatéraux et à renforcer la concertation avec ses partenaires sur les principaux enjeux régionaux, au premier rang desquels figurent la défense de la cause palestinienne et la stabilité du Moyen-Orient.

Synthèse R. N.

Récupération des biens confisqués L'État accélère la cadence

Plus d'une centaine d'actifs industriels et d'entreprises réintégrés dans le secteur public économique.

L'Algérie poursuit son programme de remise en service et d'intégration dans le secteur public marchand des unités industrielles et des actifs confisqués à la suite de décisions judiciaires. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à valoriser les biens récupérés dans les dossiers liés à la corruption, en les réintroduisant dans le cycle économique national afin d'en faire des projets productifs générateurs de valeur ajoutée, d'emplois et de croissance. Les pouvoirs publics misent ainsi sur la réactivation des capacités de production existantes afin de répondre aux besoins du marché national, notamment ceux des usagers et des professionnels du transport. À ce jour, plus d'une centaine d'actifs industriels et d'entreprises ont été réaffectés à des entités publiques économiques. La dernière opération en date concerne l'usine de fabrication de plaquettes et garnitures de frein de Réghaïa, remise en service hier sous la supervision du Premier ministre, Sifi Ghrieb, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs responsables et acteurs économiques. Dans son intervention à cette occasion, le Premier ministre a affirmé qu'après la récupération des unités de M'sila et de Batna, puis celle de l'unité de production de plaques de frein et d'accessoires de Réghaïa, «le reste des biens sera récupéré dans les délais fixés avec le président de la République». Il a également annoncé l'extension de cette opération à d'autres unités



industrielles au cours des prochains mois, notamment à Batna et à Tissemsilt. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale visant à développer une industrie locale des composants automobiles, à renforcer le taux d'intégration nationale et à réduire la dépendance aux importations.

UN ATOUT POUR L'INDUSTRIE MÉCANIQUE

Dans ce cadre, Sifi Ghrieb a indiqué que toutes les instructions avaient été données à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement afin d'encourager les investissements dans la production de pièces automobiles. À l'occasion de la remise en service de l'usine de fabrication

de plaquettes et garnitures de frein de la Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du Groupe Gica, le Premier ministre a salué les efforts déployés par l'entreprise pour réhabiliter et redémarrer cette unité industrielle dans un délai n'excédant pas deux mois. Il a également mis en avant l'importance stratégique de cette infrastructure, soulignant que les systèmes de freinage constituent un élément essentiel de la sécurité automobile. Selon lui, l'unité de Réghaïa produira des composants destinés à équiper 25 marques internationales de véhicules particuliers ainsi que 6 marques de poids lourds, avec l'ambition d'élargir progressivement cette couverture.

re. Spécialisée dans la fabrication de plaquettes de frein et d'accessoires pour véhicules légers et camions, cette installation représente un atout majeur pour le développement des industries mécaniques nationales. Elle répond aux normes techniques en vigueur et mobilise un investissement de 2,5 milliards de dinars. L'usine dispose d'une capacité de production estimée à 1,5 million de plaquettes de frein par an et devrait permettre la création de 60 emplois directs. Sur le plan commercial, elle vise à couvrir entre 40 et 50 % des besoins du marché automobile national. Sa production couvrira 153 modèles de véhicules, dont 126 de véhicules légers appartenant à 25 marques, ainsi que 27 modèles de poids lourds relevant de 6 marques de camions.

DEUX ACCORDS DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE SIGNÉS

La visite du Premier ministre à Réghaïa a également été marquée par la signature de deux accords de coopération industrielle destinés à renforcer les partenariats économiques et à soutenir le développement de la production nationale. Le premier accord a été conclu entre la Société de maintenance de l'Est et Stellan-tis Algérie, tandis que le second a été signé avec Ident Algérie. Ces partenariats s'inscrivent dans une démarche de consolidation du tissu industriel national, d'accompagnement de la sous-traitance industrielle et de renforcement de la présence des produits algériens sur le marché local.

S. Smati

TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES L'usine de Mostaganem entre en production



Une nouvelle unité de production de transformateurs électriques est désormais opérationnelle à Mostaganem. Représentant un investissement de plus de 4 milliards de dinars, ce projet vise à porter progressivement la capacité de production à 4 200 transformateurs par an d'ici à 2028. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, accompagné du directeur du Guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à Mostaganem, a inauguré, mardi, cette unité de production appartenant à la sarl Transfo Électrique Algérie, située dans la commune de Khair Eddine. Selon un communiqué de l'AAPI,

l'usine est spécialisée dans la fabrication de transformateurs électriques de différentes puissances, conformes aux normes internationales. Le coût global du projet dépasse 4 milliards de dinars. La capacité de production est fixée à 1 500 transformateurs par an dans une première phase, avant d'atteindre 2 800 unités en 2027, puis 4 200 unités en 2028. L'agence précise que le projet est enregistré auprès du Guichet unique décentralisé de Mostaganem et bénéficie des avantages et des facilités prévus par la loi n° 22-18 relative à l'investissement. L'entreprise s'est engagée à accroître son taux d'intégration industrielle locale, actuellement de 40,5%, pour

atteindre 66% d'ici à 2027. Elle ambitionne également de conquérir les marchés africains et méditerranéens. Ce projet vise aussi à réduire la dépendance aux importations en développant un réseau de fournisseurs locaux. L'usine emploie actuellement 25 salariés en emplois directs, en plus de plusieurs dizaines d'emplois indirects. Avec la mise en service de nouvelles lignes de production, les effectifs devraient atteindre 90 emplois directs d'ici à 2028. Le projet prévoit également la formation de techniciens algériens spécialisés dans la conception et la fabrication de transformateurs électriques, ainsi que le transfert de technologies. Il contribuera ainsi au renforcement de la production nationale et à la réduction de la facture des importations. L'entreprise finalise actuellement les démarches nécessaires à l'obtention des certifications ISO 9001 (management de la qualité), ISO 14001 (management environnemental) et ISO 45001 (santé et sécurité au travail). Selon l'AAPI, cette nouvelle unité industrielle illustre le dynamisme économique de la wilaya de Mostaganem et contribuera à renforcer la sécurité énergétique du pays tout en consolidant la place du label made in Algeria sur les marchés national et international.

EAU MINÉRALE Ifri augmente ses prix

Le groupe Ifri a annoncé un réajustement tarifaire concernant ses bouteilles d'eau minérale de 1,5 litre, avec une augmentation limitée à 2 dinars algériens (DZD) par bouteille, toutes taxes comprises. L'entreprise explique cette décision par la hausse persistante des coûts des matières premières et des emballages sur les marchés internationaux. Dans un communiqué, Ifri précise que cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par une augmentation généralisée des charges de production, touchant l'ensemble des opérateurs du secteur des eaux minérales. Face à cette situation, le groupe affirme avoir fait le choix de contenir au maximum l'impact sur les consommateurs en absorbant une partie importante des coûts supplémentaires. L'entreprise réaffirme ainsi son engagement à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs algériens, tout en maintenant la qualité de ses produits. Elle invite, par ailleurs, ses distributeurs et détaillants à respecter un prix de vente conseillé compris entre 240 et 250 DZD, toutes taxes comprises, pour un pack de six bouteilles de 1,5 litre. Fondé en 1986 dans la région de Bejaïa, le groupe Ifri s'est imposé comme l'un des principaux acteurs de l'industrie algérienne des boissons. D'abord connu pour ses limonades, le groupe a progressivement diversifié son offre pour proposer aujourd'hui plus de 200 références, parmi lesquelles des eaux minérales naturelles, des sodas, des jus de fruits, des boissons énergisantes, des thés glacés ainsi que de l'huile d'olive extra-vierge. Au fil des années, Ifri a également développé sa présence à l'international, exportant ses produits vers une vingtaine de pays répartis sur plusieurs continents et renforçant ainsi sa position parmi les entreprises algériennes exportatrices de référence.

LE CHEF DE DZ MAFIA ARRÊTÉ EN ALGÉRIE

Darmanin salue une coopération retrouvée

Cette interpellation intervient quelques semaines après la relance des échanges entre les deux pays dans la lutte contre la criminalité organisée.

La coopération judiciaire entre l'Algérie et la France est aujourd'hui une réalité bien tangible, marquant la volonté de tourner la page de deux années de tensions bilatérales. Depuis la visite à Alger, à la mi-mai, du ministre français de la Justice, Gérard Darmanin, les canaux de communication entre les deux ministères semblent avoir repris de plus belle.

Selon l'entourage de Gérard Darmanin, plusieurs sujets ont été abordés, notamment la coopération judiciaire en matière pénale, en particulier la lutte contre la criminalité organisée. Les deux parties ont discuté de plusieurs dossiers, dont celui de la Dz Mafia, des biens mal acquis ainsi que de la coopération judiciaire civile.

En juin dernier, le ministre algérien de l'Intérieur, Saïd Sayoud, en visite à Paris, a poursuivi avec son homologue français, Laurent Nuñez, les échanges sur l'ensemble des sujets liés à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Après deux années d'interruption quasi totale des relations, les deux pays viennent d'acter une «reprise concrète» de leur coopération judiciaire opérationnelle avec l'arrestation, fin juillet à Alger, du chef présumé de l'organisation criminelle Dz Mafia, Mehdi Laribi. Longtemps recherché par la police française, Mehdi Laribi, qui était en fuite depuis plusieurs années, a été arrêté fin juillet par les autorités algériennes et immédiatement placé

sous contrôle judiciaire. Il n'a toutefois pas été placé en détention.

L'information a été confirmée hier par le ministre français de la Justice, Gérard Darmanin, qui a remercié les autorités algériennes d'avoir arrêté cette «cible prioritaire» et salué une «avancée» dans la coopération judiciaire entre les deux pays.

«Une cible prioritaire de la justice française dans la lutte contre la drogue et la criminalité organisée a été interpellée en Algérie. Merci aux autorités algériennes pour cette avancée et cette coopération en lien avec le Parquet national anti-criminalité organisée (PNACO) et le parquet de Marseille», a écrit Gérard Darmanin sur X.

L'ENQUÊTE OCTOPUS AU CŒUR DU DOSSIER

L'arrestation de Mehdi Laribi intervient deux mois et demi après la visite de Gérard Darmanin en Algérie, à la mi-mai, à l'issue de laquelle les deux pays étaient convenus de relancer leur coopération judiciaire.

Originaire de Marseille, Mehdi Laribi, surnommé «Tic», est présenté par les enquêteurs comme l'un des membres fondateurs et dirigeants de la Dz Mafia. Il a été interpellé en exécution d'un mandat d'arrêt délivré par les juges d'instruction marseillais chargés du dossier Octopus.

Parmi les autres mis en cause figurent plusieurs chefs présumés de la Dz Mafia, dont Amine Oualane et Gabriel Ory, déjà détenus à l'époque et soupçonnés de piloter



leurs activités criminelles depuis leur lieu de détention.

Mehdi Laribi est considéré comme l'un des fondateurs de cette organisation, qui contrôle une partie du trafic de drogue à Marseille et dont les activités se sont étendues à d'autres villes françaises. Il était en fuite depuis plusieurs années.

Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt émis dans le cadre de la vaste enquête baptisée

Octopus, conduite par la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille. Les investigations avaient conduit à un important coup de filet dans le sud de la France en mars, mobilisant

quelque 900 gendarmes. Une quarantaine de personnes avaient été interpellées, dont 26 mises en examen. Parmi elles figuraient plusieurs chefs présumés de la Dz Mafia, déjà incarcérés à l'époque et soupçonnés de continuer à diriger leurs activités criminelles depuis leur cellule.

Gérard Darmanin avait effectué, en mai, une visite à Alger afin d'évoquer notamment la coopération entre les deux pays dans la lutte contre la Dz Mafia. La justice française a, depuis, formulé une dizaine de demandes d'entraide judiciaire visant des dirigeants présumés de l'organisation qui se trouveraient de l'autre côté de la

Méditerranée.

UNE ORGANISATION AU-DELÀ DU TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Les activités de cette organisation criminelle, dépourvue de hiérarchie véritablement structurée selon des sources policières, se sont diversifiées au-delà du trafic de stupéfiants, notamment vers l'extorsion de commerçants.

Mehdi Laribi est poursuivi pour direction d'un groupement ayant pour objet le trafic de stupéfiants, un crime passible de la réclusion criminelle à perpétuité, mais également pour infractions à la législation sur les stupéfiants, association de malfaiteurs et blanchiment, précise le procureur Nicolas Bessone. Alors que Mehdi Laribi était en fuite depuis plusieurs années, la justice française a multiplié les démarches. Une dizaine de demandes d'entraide judiciaire ont ainsi été formulées afin de cibler d'autres dirigeants présumés de la Dz Mafia, soupçonnés de s'être réfugiés en Algérie.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : la France fera-t-elle preuve de la même coopération à l'égard des personnes poursuivies par la justice algérienne et résidant sur son territoire ? Le renforcement récent de l'ambassade d'Algérie à Paris, avec l'arrivée d'un magistrat chargé de relancer l'entraide judiciaire entre les deux pays, laisse-t-il présager une avancée notable dans cette coopération judiciaire ?

H. Adryen

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un plan de 35 milliards de dollars

L'Algérie a présenté sa nouvelle Contribution déterminée au niveau national (CDN), une feuille de route climatique qui fixe les objectifs du pays à l'horizon 2035. Le programme prévoit la mobilisation de 23,94 milliards de dollars pour financer des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et accélérer la transition énergétique.

L'objectif affiché est une baisse des émissions pouvant atteindre 31% d'ici à 2035, contre un engagement précédent limité à 22 % avec soutien international. Sans financement extérieur, l'Algérie prévoit déjà une réduction de 14% grâce à ses propres ressources.

La plus grande part des financements sera consacrée à la décarbonation du secteur électrique, avec 9,84 milliards de dollars destinés notamment au développement des énergies renouvelables, au renforcement des réseaux électriques et au stockage de l'énergie.

L'Algérie ambitionne de porter ses capacités renouvelables installées à 15 000 mégawatts en 2035, principalement grâce au solaire.

Un programme de 3,2 gigawatts est déjà engagé, tandis que le développement de capacités supplémentaires nécessitera des investissements et un appui technologique internationaux. Le secteur du bâtiment représente également une priorité, avec 7,9 milliards de dollars prévus pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et des infrastructures publiques, réduire la consommation d'énergie et favoriser l'utilisation de solutions solaires.

Le plan climatique prévoit 3,7 milliards de dollars pour moderniser les transports, développer la mobilité électrique, renforcer les transports collectifs et réduire la consommation de carburants.

Les industries fortement consommatrices d'énergie, notamment le ciment, le fer et l'acier, bénéficieront de 1,11 milliard de

dollars pour moderniser leurs équipements, améliorer leur efficacité énergétique et réduire leurs émissions.

Près de 690 millions de dollars seront également consacrés à la réduction des émissions de méthane dans le secteur des hydrocarbures, à travers la limitation du torchage et la détection des fuites.

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au-delà de la réduction des émissions, l'Algérie estime ses besoins d'adaptation climatique à environ 1,1 milliard de dollars par an. Ces investissements concernent principalement la gestion de l'eau, l'agriculture, la protection des écosystèmes et la prévention des risques naturels.

La lutte contre le stress hydrique figure parmi les priorités, avec des actions visant à moderniser les réseaux d'eau, développer la réutilisation des eaux usées et améliorer l'efficacité de l'irrigation.

Dans l'agriculture, le pays prévoit de renforcer la résistance des cultures face à la sécheresse et d'adapter les systèmes de production aux nouvelles conditions climatiques.

L'Union européenne, l'Allemagne et les Nations unies ont salué la nouvelle feuille de route algérienne et exprimé leur volonté d'accompagner le pays dans la transition énergétique et l'adaptation climatique.

L'Algérie compte mobiliser des financements internationaux, des transferts de technologies et des mécanismes de coopération prévus par l'accord de Paris.

Avec les besoins d'adaptation, le portefeuille global d'investissements climatiques pourrait dépasser 35 milliards de dollars à l'horizon 2035.

Le défi sera désormais de transformer ces engagements en projets concrets afin de concilier réduction des émissions, sécurité énergétique, développement industriel et protection des ressources naturelles.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALLOCATION TOURISTIQUE

Pas de retour à l'ancien dispositif

Le ministère des Finances a réaffirmé le maintien des nouvelles règles encadrant l'allocation touristique. Il a également mis en garde contre la circulation de documents non authentifiés sur les réseaux sociaux.

Le ministère des Finances a démenti, hier, les informations diffusées sur certains comptes et pages des réseaux sociaux évoquant une éventuelle révision des nouvelles mesures relatives à l'allocation touristique, voire un retour à l'ancien système. Dans un communiqué, le ministère a affirmé que le document présenté comme émanant de ses services était «un faux document», précisant qu'il «ne repose sur aucun fondement et n'a été émis par aucune de ses structures». Le département ministériel a rappelé que toutes les communications officielles concernant ses activités sont publiées exclusivement à travers ses canaux institutionnels. Il a appelé les citoyens et les médias à faire preuve de vigilance et à vérifier l'authenticité des informations avant toute diffusion. Le ministère a également indiqué qu'il se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de toute personne impliquée dans la fabrication, la diffusion ou la promotion de faux documents susceptibles de tromper l'opinion publique ou de porter atteinte à l'image des institutions de l'État. Cette mise au point intervient après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation de la Banque d'Algérie encadrant l'allocation touristique. Prévus par l'instruction n°07-2026, cette réforme introduit un nouveau mode de versement reposant exclusivement sur une carte de



paiement internationale, avec pour objectif d'améliorer la traçabilité des opérations. Les autorités monétaires expliquent que cette mesure vise à limiter les sorties irrégulières de devises, à lutter contre les abus liés à l'obtention de l'allocation sans voyage effectif et à mettre fin aux pratiques spéculatives de certains intermédiaires qui exploitaient illégalement ce dispositif. Selon les nouvelles dispositions, le montant annuel de l'allocation est fixé à 750 euros, ou son équivalent en devises, pour les voyageurs âgés de plus de 19 ans. Les mineurs âgés de 12 à moins de 19 ans peuvent bénéficier d'une allocation plafonnée à 300 euros par an, dans la limite de deux enfants par famille. L'allocation est accordée une seule fois par année civile et ne peut faire l'objet d'un report ou d'un cumul sur les années suivantes. Elle concerne uniquement les séjours à l'étranger d'une durée minimale de sept jours. Les voyages liés au pèlerinage du hadj restent exclus de ce dispositif.

UNE CARTE PERSONNALISÉE
La carte de paiement internationale délivrée dans le cadre de cette allocation sera nominative et strictement personnelle. Elle ne pourra être ni transférée, ni prêtée, ni utilisée par une autre personne. D'une durée de validité d'au moins trois ans, elle sera liée à un compte en devises ouvert au nom du bénéficiaire auprès d'une banque agréée. Les demandeurs devront déposer leur dossier avant la date prévue de leur départ et effectuer le paiement en dinars algériens de la contre-valeur de l'allocation, ainsi que les éventuelles commissions bancaires, au plus tard sept jours ouvrables avant le voyage.

DES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ RENFORCÉES
Le dossier de demande devra comporter plusieurs pièces justificatives, notamment un billet aller-retour ou un justificatif de paiement de la taxe de voyage terrestre, un passeport en cours de validité, une copie de

la première page du passeport, un visa lorsque celui-ci est requis, ainsi qu'un document justifiant les revenus du demandeur. Une attestation de paiement en dinars sera remise au bénéficiaire après règlement des sommes dues. Les parents titulaires d'une carte de paiement internationale pourront également effectuer les démarches pour leurs enfants mineurs, sur présentation d'un livret de famille ou de tout autre justificatif permettant d'établir le lien familial.

DES CONTRÔLES POUR PRÉVENIR LES ABUS
Les banques agréées seront chargées de vérifier l'éligibilité des demandeurs avant l'octroi de l'allocation. Elles devront notamment s'assurer que le voyageur n'a pas déjà bénéficié du droit de change durant la même année civile et qu'il dispose, lorsque cela est exigé, d'un visa valide correspondant à sa destination. Les établissements bancaires devront également vérifier que les bénéficiaires ayant obtenu une allocation l'année précédente ont effectivement effectué un voyage à l'étranger d'une durée conforme aux exigences réglementaires. Cette vérification sera effectuée sur la base des cachets de la Police des frontières figurant sur le passeport. À travers cette réforme, les autorités financières ambitionnent de mieux encadrer l'utilisation des devises, de préserver les réserves nationales en monnaie étrangère et de garantir que l'allocation touristique profite uniquement aux voyageurs effectuant un déplacement réel à l'étranger. Le ministère des Finances réaffirme ainsi le maintien des nouvelles dispositions et appelle les citoyens à ne se fier qu'aux informations diffusées par les sources officielles.

I.Khermane

WILAYA D'ALGER

Une vaste opération de nettoyage annoncée

Le ministre-gouverneur de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, a présidé, mardi soir, une réunion du Comité provincial de l'environnement consacrée à l'examen de la situation environnementale dans les différentes communes de la capitale. À l'issue de cette rencontre, il a ordonné le lancement d'une vaste opération de nettoyage prévue vendredi et samedi prochains, a indiqué, hier, un communiqué de la wilaya. Cette réunion a permis de passer en revue les principales difficultés relevées sur le terrain, notamment dans plusieurs

communes confrontées à des insuffisances en matière de gestion des déchets et d'entretien urbain. Les responsables présents ont présenté les programmes d'intervention en cours, portant notamment sur la collecte des ordures ménagères, les opérations de lavage mécanique et les dispositifs mobilisés pour améliorer la prise en charge des préoccupations des citoyens. Mohamed Abdenour Rabhi a appelé à renforcer les interventions quotidiennes, à corriger rapidement les dysfonctionnements constatés et à intensifier les opéra-

tions d'enlèvement des déchets, en accordant une attention particulière aux points noirs identifiés à travers les communes de la capitale. Dans ce cadre, une campagne de nettoyage d'envergure sera organisée vendredi et samedi prochains avec la participation des circonscriptions administratives, des directions exécutives et des établissements publics de la wilaya. Le ministre-gouverneur a également insisté sur la nécessité d'assurer un suivi régulier à travers des réunions de coordination destinées à évaluer l'efficacité des

actions engagées et à garantir leur pérennité. Par ailleurs, le responsable de l'exécutif local a donné plusieurs orientations visant à améliorer le cadre de vie urbain, à lutter contre les atteintes à l'environnement, à valoriser les espaces publics et à renforcer la propreté des plages, des parcs et des places publiques. L'amélioration de l'éclairage public figure également parmi les priorités affichées, avec pour objectif d'offrir aux habitants un environnement plus propre, plus agréable et mieux aménagé.

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL NATIONAL TCHADIEN

L'Algérie, invitée d'honneur

Le président du Conseil économique, social et environnemental national, Mohamed Boukhari, a pris part, en qualité d'invité d'honneur, à la cérémonie officielle d'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil économique, social, culturel et environnemental de la République du Tchad pour l'année 2026. Accompagné d'une délégation de membres du Conseil, Mohamed Boukhari a pris part à cette rencontre qui s'est ouverte, hier, à N'Djamena, la capitale tchadienne, à l'invitation de son homologue tchadien, le Dr Ahmed M'Boudou Mohamed. Placée sous le haut patronage du président de la République du Tchad et chef de l'État, le maréchal Mohamed

Idriss Déby Itno, la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier ministre, Alamaye Halina, représentant le chef de l'État. Dans son allocution de bienvenue, le président du Conseil économique, social, culturel et environnemental du Tchad, le Dr Ahmed M'Boudou Mohamed, a salué la présence des délégations étrangères invitées, notamment la délégation algérienne, conduite par le professeur Mohamed Boukhari, et la délégation camerounaise, conduite par Mendjos Moumini Martin Paul. La cérémonie a réuni plusieurs hauts responsables tchadiens, dont des conseillers du président de la République, le ministre de la Santé, le ministre de l'Enseigne-

ment supérieur et de la Formation professionnelle, des membres du Conseil de la nation, des députés de l'Assemblée nationale tchadienne, ainsi que des représentants des institutions publiques et du corps diplomatique accrédité au Tchad, parmi lesquels l'ambassadeur d'Algérie au Tchad. Organisée sous le thème «Les défis de l'administration publique tchadienne face à la transformation numérique», cette session est consacrée à l'examen des enjeux liés à la modernisation de l'administration publique, la consolidation de la numérisation des services publics et l'accompagnement de la transformation numérique au service du développement du Tchad.

STRATÉGIE NATIONALE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le chantier lancé

Développer des modèles d'IA souverains, maîtriser les données nationales et renforcer les capacités de calcul : tels sont les grandes priorités.

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans son ambition de développer un écosystème national de l'intelligence artificielle (IA). Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a présidé la première réunion de coordination consacrée à la mise en œuvre de la stratégie nationale dans ce domaine, réunissant plusieurs représentants de départements ministériels et d'organismes publics.

Cette rencontre marque le début d'une démarche collective visant à définir les grandes lignes d'un plan d'action commun pour intégrer l'intelligence artificielle dans les secteurs stratégiques du pays. L'objectif affiché est de renforcer la souveraineté technologique nationale, tout en encourageant l'innovation et l'adoption de solutions adaptées aux besoins des institutions publiques et de l'économie.

DES MODÈLES SOUVERAINS

Parmi les principales orientations retenues, figure le développement de modèles d'intelligence artificielle souverains et open source. Cette approche vise à permettre à l'Algérie de mieux maîtriser ses technologies numériques et de réduire sa dépendance aux grandes plateformes internationales. La feuille de route prévoit également la création de capacités nationales de calcul haute performance, indispensables au développement et à



l'entraînement de modèles d'IA complexes.

Ces infrastructures, qui pourraient prendre la forme de centres spécialisés, offriront aux chercheurs, aux universités, aux institutions scientifiques et aux start-ups un environnement capable de soutenir leurs projets d'innovation. Elles devront notamment contribuer au développement d'applications dans des secteurs prioritaires tels que la santé, l'agriculture, l'industrie et l'éducation.

La formation des compétences constitue également un axe central de cette stratégie. Des programmes spécialisés seront mis en place en partenariat avec les universités et les centres de

recherche afin de former une nouvelle génération d'experts dans des domaines comme l'analyse des données, l'intelligence artificielle générative et les technologies émergentes.

PROTECTION DES DONNÉES

Sur le plan scientifique, la création d'un centre national de recherche dédié à l'intelligence artificielle ainsi que d'unités spécialisées figure parmi les mesures annoncées.

Ces structures auront pour mission de stimuler la recherche, de favoriser l'innovation et d'accélérer le transfert des résultats académiques vers le monde économique.

La question de la souveraineté

des données occupe également une place importante dans cette stratégie. Les autorités insistent sur la nécessité de garantir le stockage et le traitement des données administratives et publiques au sein d'infrastructures nationales.

Cette orientation doit permettre d'assurer une gestion plus sécurisée des informations sensibles et de promouvoir un usage éthique et responsable de l'intelligence artificielle.

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE SUIVI

Un comité de suivi interministériel a été installé afin d'accompagner la mise en œuvre progressive de cette feuille de route et

d'évaluer l'état d'avancement des différentes actions prévues.

Au-delà des annonces institutionnelles, le développement de l'intelligence artificielle représente un défi majeur qui nécessite des investissements durables, une gouvernance efficace et une adaptation constante aux évolutions technologiques.

L'accès aux infrastructures de calcul, le financement de la recherche et la capacité à retenir les talents seront déterminants pour concrétiser cette ambition.

UN ENJEU MONDIAL

L'intégration de l'IA dans l'administration publique pourrait également transformer profondément les modes de gestion, en améliorant la prise de décision, l'optimisation des ressources et la qualité des services proposés aux citoyens. Toutefois, cette transition devra s'accompagner de garanties en matière de transparence des algorithmes, de protection des données et de responsabilité dans l'utilisation des systèmes automatisés.

À travers cette stratégie nationale, l'Algérie entend se positionner dans un secteur devenu stratégique à l'échelle mondiale.

La réussite de cette initiative dépendra de la capacité du pays à rapprocher recherche scientifique, innovation technologique et développement économique afin de bâtir un écosystème d'intelligence artificielle durable et compétitif.

Smail Rouha

LOUNÈS BOUZEGZA, MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

«Aucun retard ne sera toléré»

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a insisté, hier, sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets programmés afin d'améliorer durablement l'alimentation en eau potable et de renforcer la qualité du service public.

En visite de travail dans la wilaya de Mila, le ministre a présidé une séance de travail consacrée à l'examen de la situation du secteur de l'hydraulique.

Les responsables locaux ont présenté un état des lieux ainsi que deux projets destinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable de 16 communes. Cette réunion a également permis de faire le point sur les chantiers en cours et les priorités de développement du secteur.

À cette occasion, Lounès Bouzegza a annoncé la mise en œuvre d'un programme d'urgence visant à moderniser les réseaux d'alimentation en eau, à équiper les nouvelles infrastructures et à améliorer la gestion des ressources hydriques grâce à la numérisation et aux technologies modernes.

L'objectif est notamment de réduire les pertes liées aux fuites et d'optimiser la distribution de l'eau.

La wilaya de Mila bénéficie, par ailleurs, de plusieurs projets stratégiques prévoyant le raccordement de plusieurs communes aux barrages de Beni Haroun et de Tabellout, afin d'assurer un approvisionnement durable, notamment dans les régions confrontées à des déficits récurrents en eau

potable.

INAUGURATION D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR DE 1 000 M³

Accompagné du wali de Mila, Fayçal Amrouche, le ministre a procédé à l'inauguration d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1 000 m³ dans la région de Marchou, dans la commune de Mila.

Cette nouvelle infrastructure permettra d'augmenter les capacités de stockage, d'améliorer la maîtrise de la distribution de l'eau et de desservir les nouvelles zones d'urbanisation jusque-là dépourvues d'ouvrages de stockage. Le réservoir assurera également l'alimentation en eau potable de 527 logements destinés aux sinistrés du séisme, ainsi que des équipements publics, des nouveaux logements LPA, de la mosquée et du futur pôle urbain.

LA FIN DE LA FACTURATION FORFAITAIRE

Le ministre s'est ensuite rendu à l'agence commerciale de l'Algérienne des eaux (ADE) de la zone DNC, dans la commune de Mila, où il s'est enquis des conditions d'accueil des usagers et du traitement de leurs préoccupations.

Lors de cette visite, il a réaffirmé l'importance de poursuivre la transformation numérique du secteur, conformément aux orientations du président de la République. Il a notamment appelé au renforcement des services numériques, la modernisation des

méthodes de gestion ainsi que la généralisation des compteurs d'eau afin de mettre fin à la facturation forfaitaire et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens. À cette occasion, le ministre a supervisé la remise de 18 motos aux agents de l'ADE afin de renforcer leurs capacités d'intervention, notamment dans les nouvelles communes intégrées au réseau de l'établissement.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme de suivi de terrain engagé par le ministère de l'Hydraulique afin d'accélérer la réalisation des projets stratégiques et

d'améliorer les services publics liés à l'eau potable et à l'assainissement. Pour rappel, Lounès Bouzegza avait récemment donné des instructions fermes aux responsables du secteur afin de respecter les délais de réalisation des projets, affirmant qu'aucun retard ne serait toléré. Il avait souligné que l'État avait mobilisé d'importants moyens financiers pour garantir l'approvisionnement des citoyens en eau potable et qu'aucune justification ne pouvait être avancée pour expliquer les retards enregistrés dans certains chantiers.

I.Khermane

INCENDIES DE FORÊT

Retour d'expérience et renforcement du dispositif aérien

La Direction générale de la Protection civile a organisé, hier, une réunion d'évaluation au siège de l'Unité nationale d'entraînement et d'intervention de Dar El Beida, près d'Alger, consacrée au bilan des opérations aériennes menées en juillet pour lutter contre les incendies de forêt.

La rencontre a réuni les principaux acteurs impliqués dans le dispositif d'intervention afin d'examiner l'efficacité

des moyens aériens, les conditions d'intervention, la coordination entre les équipes et les difficultés rencontrées sur le terrain.

Les participants ont également formulé des recommandations visant à améliorer la réactivité du dispositif, renforcer la coordination opérationnelle et optimiser la disponibilité des moyens aériens pour faire face aux futurs incendies de forêt.

MINES

L'Algérie accompagne le Soudan

Dans une démarche visant à consolider les partenariats africains dans le domaine minier, l'Algérie propose au Soudan un accompagnement fondé sur le partage d'expertise, le transfert de technologies et la formation des cadres.

L'Algérie a réaffirmé sa volonté d'accompagner le Soudan dans le développement de son secteur minier à travers le partage d'expertise, le transfert de connaissances et le renforcement de la coopération institutionnelle entre les deux pays.

Cette volonté a été exprimée lors d'une rencontre tenue au siège du ministère des Mines et des Industries minières entre le ministre Mourad Hanifi et l'ambassadeur du Soudan en Algérie, Abdelhafid El-Awad Sid Ahmed El-Fekki. Les échanges ont porté sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale dans les domaines liés à l'activité minière.

Les discussions ont notamment abordé la recherche et l'exploration minières, la cartographie géologique, l'identification et le développement des gisements à fort potentiel, ainsi que la valorisation des ressources minières à travers le développement des industries de transformation locales.

Les deux parties ont également examiné les possibilités de coopération dans le domaine du renforcement des capacités, à travers la formation et l'accompagnement des cadres et ingénieurs soudanais au sein des établissements algériens spécialisés en



génie minier. La modernisation des organismes miniers, l'amélioration de la gouvernance et le partage des bonnes pratiques figurent également parmi les axes retenus.

Afin de traduire ces orientations en

actions concrètes, l'Algérie et le Soudan ont convenu de favoriser la mise en place de partenariats entre leurs institutions minières, leurs organismes spécialisés et leurs entreprises opérant dans le secteur, en vue d'explorer les opportunités d'inves-

tissement et de coopération technique.

À cette occasion, le ministre Mourad Hanifi a souligné l'importance stratégique accordée par l'Algérie au développement du secteur minier, appelé à jouer un rôle majeur dans la diversification de l'économie nationale et dans la création de nouvelles sources de richesse au-delà des hydrocarbures.

Il a également mis en avant les réformes engagées dans le cadre de la nouvelle législation minière, visant à renforcer l'attractivité du secteur à travers l'amélioration du climat d'investissement, la simplification des procédures administratives, la numérisation des services et le renforcement de la transparence.

Pour sa part, l'ambassadeur soudanais a salué l'expérience accumulée par l'Algérie dans le domaine minier et exprimé l'intérêt de son pays à bénéficier de son expertise, notamment à travers des échanges institutionnels structurés et des partenariats à long terme.

Les deux parties ont, à l'issue de cette rencontre, réaffirmé leur engagement à accélérer la mise en œuvre de mécanismes de coopération au service du développement mutuel et des intérêts communs des deux pays.

AGRA 2026

La percée algérienne en Slovénie

Les relations économiques entre l'Algérie et la Slovénie franchissent une nouvelle étape avec l'organisation du Forum d'affaires algéro-slovène, prévu le 22 août 2026 dans le cadre du salon international AGRA 2026, l'un des plus importants rendez-vous consacrés à l'agriculture et à l'agroalimentaire en Europe centrale.

Organisé par SPIRIT Slovenija, en partenariat avec plusieurs institutions slovènes et les ambas-

sades des deux pays, cet événement vise à rapprocher les milieux d'affaires algérien et slovène et à créer de nouvelles opportunités de coopération dans plusieurs secteurs économiques.

L'Algérie sera représentée par une délégation de 32 entreprises, qui présenteront leur savoir-faire, leurs produits et leurs capacités de partenariat à leurs homologues slovènes. Cette participation témoigne de la volonté des

opérateurs économiques algériens de renforcer leur présence sur les marchés européens et de développer des relations commerciales durables avec la Slovénie. Le forum offrira aux entreprises des deux pays un cadre propice aux rencontres B2B, aux échanges d'expériences et à l'identification de projets de coopération dans des domaines tels que l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, les technologies,

les équipements et d'autres secteurs à fort potentiel.

Les entreprises slovènes inscrites auront accès, avant la tenue du forum, à la liste des sociétés algériennes participantes afin de préparer leurs rendez-vous d'affaires, favorisant ainsi des échanges ciblés et productifs.

Le Forum d'affaires algéro-slovène se déroulera le 22 août 2026 à partir de 13 h 15, au Hall 1 du parc des expositions Pomurski

Sejem, en Slovénie. La participation est gratuite et comprend également un accès au salon AGRA 2026. Cette initiative illustre la dynamique croissante des relations économiques entre Alger et Ljubljana et confirme l'intérêt partagé des deux pays pour le développement de partenariats mutuellement bénéfiques, dans un contexte marqué par la diversification des échanges commerciaux et des investissements.

PORT D'ORAN

Mise en service de portiques RTG

Le port d'Oran poursuit sa transformation technologique. L'Autorité portuaire d'Oran a annoncé la mise en service de nouveaux portiques RTG (Rubber Tyred Gantry cranes) destinés à renforcer les capacités opérationnelles de son terminal à conteneurs et à améliorer l'efficacité des opérations de manutention.

Cette nouvelle étape intervient après l'achèvement des travaux d'installation, de configuration et de réglage technique des équipements, ainsi que l'obtention des

autorisations nécessaires à l'exploitation du système de positionnement différentiel DGPS. Trois portiques, identifiés sous les unités 2, 3 et 5, sont désormais opérationnels. Ils seront soumis à une phase d'essai afin d'évaluer leurs performances, de vérifier leur fiabilité et de garantir leur fonctionnement optimal avant leur exploitation à pleine capacité. Dotés de technologies de dernière génération, ces équipements permettent d'optimiser le stockage des conteneurs grâce à une capacité d'empilage en

blocs de six conteneurs en largeur et six en hauteur (6x6). Cette configuration offre un meilleur usage des espaces disponibles, augmente la capacité de stockage du terminal et contribue à accélérer les opérations de manutention. Les portiques RTG sont également équipés d'un système DGPS de haute précision, permettant le positionnement des conteneurs en temps réel avec une marge d'erreur réduite à quelques centimètres. Cette technologie améliore la précision des mouvements, renforce la sécuri-

té des opérations et favorise une meilleure fluidité du trafic au sein du terminal.

À travers l'intégration de ces nouveaux équipements, le port d'Oran confirme son ambition de moderniser ses infrastructures et d'adopter des solutions technologiques avancées afin d'améliorer la qualité de ses services. Cette évolution vise à renforcer la compétitivité de la plateforme portuaire oranaise et à consolider son rôle stratégique dans la chaîne logistique nationale et régionale.

FILIÈRE LAIT

Un nouveau partenariat algéro-italien

Le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), Mokhtar Bouziane, a accueilli mardi une délégation de la société italienne INALPI, en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine du lait en poudre et des produits laitiers. Les échanges ont

porté sur le partage des expertises, le transfert de savoir-faire ainsi que l'identification de nouvelles opportunités d'investissement et de collaboration dans ce secteur stratégique. Les discussions ont également abordé les perspectives de développement de partenariats entre l'ONIL et les acteurs institutionnels et économiques italiens, avec pour objectif de soutenir la croissance du secteur laitier algérien, d'augmenter les capacités de

production et de favoriser l'accès aux technologies et aux compétences spécialisées. Cette visite s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations économiques entre l'Algérie et l'Italie et ouvre de nouvelles perspectives de coopération dans le secteur du lait et des produits laitiers, au service des intérêts communs des deux pays et des objectifs de développement durable de cette filière.

PÉTROLE

Le baril de Brent gagne un point

Les cours du pétrole remontent légèrement ce mercredi, après avoir perdu environ 10% depuis le début de la semaine. En effet, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre gagnait 1,34% à 80,42 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en septembre montait de 0,70% à 76,30 dollars.

DILAPIDATION DE 600 MILLIARDS DE CENTIMES

Le procès d'Arezki Berraki renvoyé

Le procès de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, poursuivi dans une affaire de présumée dilapidation de deniers publics évaluée à 600 milliards de centimes, a été une nouvelle fois reporté par la section pénale du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed.

Par Redouane Hannachi

Lors de l'audience de dimanche dernier, le président de la juridiction a fait droit à la demande du collectif de la défense, qui a sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner l'ensemble des pièces du volumineux dossier. L'affaire a été renvoyée au 22 août prochain. Au cœur de cette procédure figure un projet de réalisation d'un barrage dans la localité de Medjez El Beggar, dans la wilaya de Guelma. Selon l'expertise judiciaire versée au dossier, le préjudice financier subi par l'État est estimé à près de 600 milliards de centimes. Outre l'ancien ministre, plusieurs autres personnes sont poursuivies, dont deux anciens directeurs généraux de l'Agence nationale des barages et transferts (ANBT), identifiés par



les initiales M. M. et B. Ch., ainsi que d'autres prévenus. À l'issue de l'instruction menée par le juge du pôle financier et économique, le dossier a été renvoyé devant le tribunal de Sidi M'Hamed. Le parquet avait pourtant contesté certaines ordonnances rendues durant l'instruction, notamment celles prononçant des non-lieux. La chambre d'accusation de la cour d'Alger a

toutefois confirmé l'ensemble des décisions du magistrat instructeur. Arezki Berraki est poursuivi pour plusieurs infractions, notamment abus de fonction, trafic d'influence, octroi d'avantages injustifiés, passation de marchés en violation de la réglementation sur les marchés publics, ainsi que pour détournement de fonds et transfert illicite de capitaux vers et depuis

l'étranger. L'entrepreneur poursuivi dans cette même affaire, répondant aux initiales H. R., est quant à lui accusé d'avoir incité des agents publics à commettre des faux et usages de faux dans des documents administratifs afin d'obtenir des avantages indus. Selon l'accusation, ces agissements auraient contribué au détournement et à la dilapidation de fonds publics au sein de l'ANBT. Cette nouvelle audience constitue le deuxième renvoi de l'affaire après celui intervenu le 3 juin dernier. Par ailleurs, Arezki Berraki a déjà été condamné dans une autre procédure pour enrichissement illicite. Initialement condamné à dix ans de prison ferme par le pôle financier et économique de Sidi M'Hamed le 25 janvier 2025, sa peine a ensuite été réduite à sept ans par la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, décision confirmée après un nouvel examen de l'affaire à la suite d'un pourvoi en cassation. Son recours devant la Cour suprême est toujours en attente d'examen. Son fils, Anis Berraki, a également été condamné à deux ans de prison ferme pour avoir bénéficié d'avantages indus durant la période où son père occupait les fonctions de ministre. Enfin, le Trésor public s'est constitué partie civile afin d'obtenir réparation des importants préjudices financiers que l'État estime avoir subis dans ce dossier.

R. H.

AFFAIRE DE LA CNAS

Le pourvoi de Tidjani Hassan Haddam examiné après les vacances

La chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême examinera, à la reprise des activités judiciaires après les vacances d'été, le pourvoi en cassation introduit par les avocats de l'ancien ministre du Travail, Tidjani Hassan Haddam, contre l'arrêt rendu par la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger. Le 2 mars dernier, la cour d'appel avait réduit sa peine de sept à cinq ans de prison ferme, en lui accordant des circonstances atténuantes. Les magistrats ont toutefois confirmé l'amende de 8 millions de dinars, ainsi que la confiscation de l'ensemble de ses biens mobiliers et immobiliers, de ses comptes bancaires en dinars et en devises, ainsi que des avoirs enregistrés au nom des membres de sa famille. En première instance, le pôle pénal financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed l'avait condamné à sept ans de prison ferme, assortis d'un mandat de dépôt à l'audience.

PLUSIEURS CHEFS D'ACCUSATION RETENUS

L'ancien ministre a été reconnu coupable de plusieurs infractions, notamment abus de fonction, trafic d'influence, détournement et dilapidation de deniers publics,

ainsi que l'utilisation de ses fonctions à des fins personnelles. Lors du procès en appel, le procureur général près la cour d'Alger avait requis un alourdissement des peines à l'encontre de l'ancien ministre ainsi que des deux anciens présidents de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kouba. Face aux juges, les prévenus ont rejeté l'ensemble des accusations, affirmant que toutes les procédures ayant conduit à l'acquisition de l'immeuble objet des poursuites avaient été respectées. Ils ont également soutenu qu'aucun détournement de fonds publics n'avait été commis et que les opérations financières liées à cette acquisition étaient conformes à la législation.

UNE ACQUISITION IMMOBILIÈRE AU CŒUR DU DOSSIER

L'affaire trouve son origine dans une enquête ouverte par l'Office central de répression de la corruption (OCRC) sur de présumées irrégularités au sein de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS). Les investigations ont porté sur l'acquisition d'un immeuble inachevé pour un montant estimé à 580 milliards de centimes, une opération qui aurait causé un important préjudice financier à la CNAS.

L'enquête a notamment mis en évidence plusieurs anomalies, dont un écart entre la superficie annoncée de 15 000 m² et la surface réellement exploitable de 13 000 m², l'absence d'un appel d'offres conforme à la réglementation, ainsi que l'acquisition d'un bâtiment qui, selon les enquêteurs, n'était encore qu'une simple structure en béton.

D'AUTRES RESPONSABLES IMPLIQUÉS

Le parquet avait également requis sept ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars contre les deux anciens présidents de l'APC de Kouba, poursuivis notamment pour faux et usage de faux, passation irrégulière de marchés et négligence ayant conduit à l'acquisition de l'immeuble. La même peine avait été requise contre l'ancien directeur général de la CNAS. Le ministère public avait en outre demandé la confiscation de tous les biens mobiliers et immobiliers des mis en cause, de leurs comptes bancaires en dinars et en devises, ainsi que la condamnation de l'entreprise impliquée dans cette affaire au paiement de 5 millions de dinars de dommages et intérêts. De son côté, le Trésor public, constitué partie civile, a réclamé 500 millions de



dinars en réparation du préjudice subi. Enfin, la cour d'appel a confirmé les peines de quatre ans de prison ferme prononcées en première instance à l'encontre des deux anciens maires de Kouba. L'issue de la procédure dépend désormais de la décision que rendra la Cour suprême sur le pourvoi introduit par la défense de l'ancien ministre.

R. H.

TENTATIVE D'IMMOLATION DEVANT LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE :

Trois ans de prison ferme pour un militant associatif

Le tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed a condamné le militant associatif Faouzi Zegout à trois ans de prison ferme pour son implication dans l'affaire liée à sa tentative d'immolation par le feu devant le siège du ministère de la Justice. Le tribunal a également prononcé des peines



allant de un à trois ans de prison ferme à l'encontre des autres prévenus. Il s'agit de M. H., A. M., chauffeur de taxi clandestin, Y. A. et B. A., agent de sécurité dans un hôpital. Les faits remontent au 1er juin 2025. Ce jour-là, vers 7h20, Faouzi Zegout, militant associatif résidant dans la commune de Frenda, s'était rendu devant les accès du ministère de la Justice, où il s'était aspergé d'essence avant de mettre le feu à la partie supérieure de son corps, dans une tentative de suicide. Selon les débats tenus lors d'une précédente audience, le prévenu s'était rendu sur les lieux accompagné de deux personnes : l'une l'avait transporté jusqu'au ministère, tandis que l'autre s'était chargée de

filmer la tentative d'immolation avant de diffuser les images sur les réseaux sociaux. Lors de leur comparution devant le tribunal correctionnel, les prévenus ont été poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation, notamment des actes, propos et publications publics destinés à influencer les décisions des magistrats alors que la procédure judiciaire était encore en cours, la mise en danger de la vie et de l'intégrité physique d'autrui par violation manifeste des règles de prudence et de sécurité prévues par la loi, ainsi que la diffusion et la propagation délibérées de fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public. L'un des prévenus était également poursuivi pour abus de fonction.

FEUX DE FORÊTS

Caravane de solidarité au profit des habitants de Seraïdi

Une caravane de solidarité acheminant diverses aides matérielles a été lancée, mardi, au profit des habitants de la commune de Seraïdi (Annaba), dans le cadre du programme de solidarité mis en place par le secteur de la solidarité nationale au profit des familles touchées par les feux de forêt...

En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, visant à assurer un accompagnement continu et une prise en charge sociale des familles touchées par les feux de forêt, le secteur de la solidarité nationale poursuit, en coordination avec les différents partenaires et acteurs concernés, la mise en œuvre de son programme de solidarité sur le terrain, à travers l'acheminement d'aides d'urgence et de première nécessité et l'accompagnement des familles afin d'atténuer les effets de cette catastrophe, précise le communiqué. Dans ce cadre, une caravane de solidarité a été lancée, mardi 4 août 2026, à destination des habitants de la commune de Seraïdi, acheminant diverses aides maté-



rielles comprenant des appareils électroménagers et de la literie, afin de répondre aux besoins essentiels et urgents des familles sinistrées, souligne la même source. « Cette caravane a été organisée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité, avec le concours de nombre d'opérateurs économiques publics et de représentants de la société civile », a fait savoir le ministère, assurant que « le secteur de la solidarité nationale continue de suivre la situation des familles touchées, en leur assurant une prise en charge psychosociale, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe et de les accompagner dans cette épreuve ». Les incendies ravageurs qui ont frappé la commune montagneuse de Seraïdi la fin du mois de juillet laissent derrière eux un paysage de désolation et des dizaines de loge-

ments fortement endommagés. Les feux de forêt ont été enregistrés dans les localités de Chehiba, Kef Bouacida, Boukachabia (Oued El Aneb), Sidi Boumediene, Aïn El K'ssab, Bouzizi et Romanet (Seraïdi), Aïn Essebsi et El Mizane (Treat). Deux brigades mobiles de la conservation des forêts de Berahal et d'Oued El Aneb ont été mobilisées, en coordination avec les services de la protection civile et les unités de l'armée nationale populaire (ANP) pour maîtriser définitivement les différents foyers d'incendie. Plus d'une centaine de patients de l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle ont été évacués vers El Bouni, des familles ont abandonné leur domicile dans l'urgence et près de 150 maisons ont été touchées, selon un premier bilan des autorités.

INTEMPÉRIES À BORDJ BADJI MOKHTAR

Évacuation d'une victime

Suite aux perturbations météorologiques qui ont touché, lundi, la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, notamment les communes de Bordj Badji Mokhtar et de Timiaouine, les services de la Protection civile ont mobilisé l'ensemble de leurs moyens humains et matériels. Selon un communiqué de la Protection civile, les équipes de l'unité principale ont immédiatement engagé des opérations de reconnaissance et de surveillance à travers les différents quartiers et axes routiers afin d'assurer la sécurité des citoyens. Les interventions ont permis l'évacuation d'une femme souffrant de difficultés respiratoires après l'effondrement d'un mur en terre dans le quartier El Gharbi. Les secours ont également pris en charge deux personnes légèrement blessées à la suite de l'effondrement partiel d'un mur d'une salle de prière. Après avoir reçu les premiers soins, elles ont été évacuées vers l'établissement public hospitalier mixte « Mossaïd Tati Ghali ». Les équipes de la Protection civile poursuivent leurs opérations de pompage des eaux et leurs interventions sur le terrain, tout en restant en état d'alerte permanente. Elles appellent les citoyens à faire preuve de prudence, à éviter les lits d'oueds et à respecter les consignes de sécurité.

PROTECTION CIVILE

54 incendies enregistrés en 24 heures

Les services de la Protection civile ont publié, ce mercredi, le bilan de la situation des incendies de forêts, de broussailles, de maquis, de cultures agricoles et de palmeraies enregistrés entre le 4 et le 5 août 2026, arrêté à 7h00. Selon les informations diffusées sur la page Facebook de la Protection civile, 54 incendies ont été recen-

sés au cours de cette période. Parmi eux, 50 ont été totalement maîtrisés, tandis que quatre foyers restaient en cours d'extinction, répartis entre les wilayas de Tizi-Ouzou (1) et Jijel (3). À Tizi-Ouzou, un incendie de forêt s'est déclaré dans la commune d'Aïn El Hammam. Les équipes d'intervention poursuivent actuellement les opé-

rations de traitement et de refroidissement des derniers foyers résiduels. Dans la wilaya de Jijel, trois incendies ont été signalés : dans la commune d'El Ancer, où un feu de broussailles et de maquis est en phase de traitement et de refroidissement des points chauds, dans la commune de Ouadjana, où un incendie de broussailles et de

maquis est désormais sous contrôle, et dans la commune d'Ouled Rabah, au lieu-dit Bouchkar, où un incendie de forêt est également en phase de traitement et de refroidissement des foyers résiduels. La Protection civile poursuit la mobilisation de ses moyens humains et matériels afin de venir à bout des derniers incendies encore actifs.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 décès et 243 blessés en 24 heures

Onze (11) personnes sont décédées et 243 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1413 interventions ayant permis de sauver 1092 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 275 autres et d'évacuer 44 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade, d'un jeune âgé de 23 ans à Annaba. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Saïda ont repêché le corps sans vie d'une fillette âgée de

4 ans, dans une piscine au village Hamidet, commune Ouled Khaled. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 54 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 3 incendies, urbains, industriels et autres, dans les wilayas d'Alger et Sidi Belabes.

DEUX MORTS ET QUATRE BLESSÉS À MASSAÂD

Deux personnes ont perdu la vie et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Massaâd.

Selon un communiqué de la Protection civile, ses unités sont intervenues ce mercredi à 4h10 pour un accident impliquant une voiture de tourisme et un véhicule de transport collectif sur le chemin de wilaya n°189, dans la région d'Amra, relevant de la commune et daïra de Massaâd. L'accident a coûté la vie à deux hommes âgés de 35 ans, décédés sur les lieux. Leurs dépouilles ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital de Massaâd. Le bilan fait également état de quatre blessés, âgés de 20 à 42 ans, souffrant de blessures de gravité variable. Après avoir reçu les premiers soins sur place, ils ont été transférés vers le même établissement hospitalier pour une prise en charge médicale.

FORMATION AU SECOURS EN MONTAGNE

Une délégation de la Protection civile au Kirghizistan

La Protection civile algérienne poursuit son engagement sur la scène internationale en prenant part à la 12e session internationale de formation spécialisée en secours en montagne, organisée en République kirghize avec la participation de représentants de 12 pays. Selon un communiqué de la Protection civile, les travaux de cette session ont débuté mardi sous l'égide et avec le soutien de l'Organisation internationale de la protection civile et de la défense civile (ICDO). Prévue sur une durée de deux semaines,

cette formation propose un programme intensif combinant des enseignements théoriques, des exercices pratiques sur le terrain, ainsi que des ateliers et des activités collectives consacrés à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de secours et d'intervention en milieu montagneux et dans les zones difficiles d'accès. La Protection civile algérienne est représentée à cette rencontre internationale par le lieutenant Ibrahim Fiqas, spécialiste au sein du Groupe de reconnaissance et d'intervention

en milieux périlleux (GRIMP). Cette participation témoigne de la volonté de l'institution de renforcer les compétences de ses cadres et de développer leurs capacités techniques et opérationnelles. À travers cette présence, la Protection civile algérienne réaffirme son engagement à se conformer aux standards internationaux en matière de secours et de gestion des risques majeurs, tout en consolidant la coopération et l'échange d'expertises avec les organismes spécialisés à l'échelle internationale.

RÉOUVERTURE DU DÉTROIT D'ORMUZ

Les négociations s'accélèrent

Le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a souligné, mardi, des «progrès» dans les négociations avec l'Iran et Oman, dont les côtes bordent le détroit. «Aucun accord définitif n'a encore été conclu. Nous espérons que cela se fera très prochainement», a-t-il ajouté.

« Il y a une chance que nous parvenions aujourd'hui [mardi] ou demain [mercredi] à un accord visant à rouvrir le détroit et à aller vers une normalisation », a avancé, de son côté, le ministre des finances américain, Scott Bessent, dans un entretien à la chaîne CNBC. Rarement avare de déclarations tonitruantes, Donald Trump a promis, mardi soir, que le détroit d'Ormuz ouvrirait « très bientôt, ou [que les Iraniens] ser[ai]ent frappés très fort », dans un entretien accordé à la chaîne Fox News. « Nous avons de très bonnes discussions », a encore affirmé le président américain, en déplacement en Californie, assurant que Téhéran voulait passer un accord. « J'ai le temps », a-t-il ajouté, à propos de ce conflit qui dure depuis plus de cinq mois.

DÉMINAGE DU DÉTROIT D'ORMUZ
Selon le site Axios, qui cite des « sources régionales », un accord temporaire de soixante jours est en discussion pour organiser le passage dans le détroit entre l'Iran et le sultanat d'Oman.
Cet accord préliminaire, qui pourrait être annoncé mercredi, prévoit, selon Axios, que tout transport maritime entrant par le détroit emprunterait une voie nord dans les eaux iraniennes, et tout navire sortant suivrait une trajectoire méridionale dans les eaux contrôlées par Oman, le tout sans péage ou droit de passage. Pendant cette période de soixante jours, et dans l'attente d'un accord définitif, la voie médiane du détroit serait déminée, toujours selon Axios, qui prévient que ce compromis n'est pas encore scellé.
Mardi, Donald Trump et l'émir du Qatar,



Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, se sont entretenus par téléphone au sujet des efforts à fournir « pour apaiser les tensions » entre Washington et Téhéran et « rapprocher les deux parties », a fait savoir le palais qatari dans un communiqué. Conséquence de la reprise des efforts diplomatiques, le prix du pétrole a plongé à Wall Street, et reculé également sur les marchés asiatiques, hier matin. Le protocole d'accord signé en juin avait donné le coup d'envoi à un processus de soixante jours pour mettre définitivement fin à la guerre au Moyen-Orient et régler un ensemble de points, dont le sujet central du nucléaire iranien.

Et, avancée majeure, il avait permis la reprise du trafic dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial d'hydrocarbures, verrouillé par l'Iran depuis la fin de février – les Etats-Unis ayant imposé en retour un blocus des ports iraniens.
UN BATEAU COULÉ EN MER ROUGE
Mais l'embellie avait été de courte durée : les hostilités ont recommencé au début de juillet, faisant voler en éclats le protocole. L'Iran a resserré la vis après la reprise des frappes américaines, et les navires s'aventurant désormais dans le détroit sans l'au-

torisation de Téhéran en font régulièrement les frais. Au cours de la nuit de lundi à mardi, un cargo qui tentait de le franchir a été frappé par un projectile, ce qui a déclenché un incendie. Un membre d'équipage est porté disparu, selon la société de sécurité britannique Vanguard Tech. L'Iran avait démenti, lundi, toute discussion avec Washington. « Nous ne négocions pas avec les Etats-Unis en ce moment. Nous négocions avec Oman pour sécuriser un passage dans le détroit d'Ormuz », avait souligné le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghaei, provoquant l'ire du président américain.
Donald Trump, qui avait déjà menacé il y a quelques jours de « frapper fort » la République islamique, avait finalement annoncé suspendre ses plans, dans une de ces volte-faces dont il est coutumier depuis le début du conflit, à la fin de février, alternant promesses de destructions massives et propos optimistes quant à une sortie de crise. En mer Rouge, autre front de la guerre depuis la reprise des hostilités, à la mi-juillet, entre les rebelles houthistes du Yémen, alliés de l'Iran, et l'Arabie saoudite, un navire indien a coulé mardi après avoir été attaqué, a dit un responsable local yéménite à l'Agence France-Presse. Les autorités indiennes ont fait savoir que les 14 membres d'équipage avaient été secourus. Le gouvernement yéménite a attribué l'attaque aux houthistes. Ces rebelles ont annoncé le 20 juillet un blocus maritime des ports saoudiens et attaqué plusieurs navires. En représailles, la coalition militaire menée par Riyad a frappé des installations militaires des houthistes.
R. I/AFP

INONDATIONS ET GLISSEMENTS DE TERRAIN EN INDE

Plus de cent morts recensés

Des inondations et des glissements de terrain dus aux pluies de mousson torrentielles ont causé plus de 100 morts en Inde depuis le début de juillet et forcé des milliers d'évacuations, selon un bilan des autorités rendu public hier. Au moins 87 personnes ont péri dans l'Etat d'Assam, dans le nord-est du pays qui figure parmi les régions les plus durement touchées, selon le chef du gouvernement de cet Etat,

Himanta Biswa Sarma. Dans la seule région de Sivasagar, au moins 47 personnes ont trouvé la mort et plusieurs zones demeurent inondées, a-t-il précisé. Les autorités de cet Etat ont appelé la population à participer financièrement aux secours et aux travaux de remise en état. «La dévastation ici est sans commune mesure par rapport à tout ce que ces régions ont connu par le passé», a écrit mardi M. Sarma sur

le réseau social X.
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
Au Kerala, dans le sud de l'Inde, le ministre en chef, V. D. Satheesan, a fait état mardi d'au moins 15 morts et de sept personnes portées disparues, à la suite de plusieurs jours de pluies torrentielles. Plus de 10 000 habitants ont trouvé refuge dans quelque 300 centres d'héberge-

ment d'urgence ouverts à travers l'Etat, tandis que de fortes précipitations continuent de provoquer des glissements de terrain et des crues. Dans le territoire himayen du Jammu-et-Cachemire, frappé par quelque 35 épisodes de soudaines pluies diluviennes, au moins 31 personnes ont trouvé la mort, a rapporté la chaîne publique de l'Etat. Les pluies de mousson, de juin à septembre, représentent en Asie du Sud de 70

à 80 % des précipitations annuelles, essentielles à l'agriculture et à l'activité industrielle. Chaque année, elles sont aussi la cause de morts et de destructions, mais le nombre d'inondations et de glissements de terrain meurtriers s'est accru ces dernières années. Les scientifiques estiment que le réchauffement climatique augmente la fréquence et l'intensité de ces phénomènes météorologiques extrêmes.

RAPPORT ONUSIEN SUR LE «GÉNOCIDE MÉDICAL» À GHAZA

Une preuve de plus sur l'horreur de l'occupant

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a indiqué que le document d'analyse établi par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, Tlaling Mofokeng, constitue une preuve de plus sur l'horreur de l'occupant sioniste à l'encontre des Palestiniens dans la bande de Gaza.
Dans un communiqué publié mardi et repris par l'agence de presse Wafa, le ministère palestinien a expliqué que ce document intitulé : «Collectif d'études sur le génocide médical : le génocide reproductif en tant que crise de santé publique» constitue «une preuve de plus à même de

documenter le ciblage par l'entité sioniste de l'infrastructure et du système de santé palestiniens, ainsi que les dimensions juridiques et humanitaires des crimes commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza».
Il a, à cet égard, souligné la véracité des conclusions du document sur le «génocide reproductif commis par l'entité sioniste dans la bande de Gaza, en détruisant les installations de maternité et d'accouchement, en privant les femmes de soins de santé, de nourriture, d'eau et de médicaments, en imposant des conditions qui mettent en danger la vie des mères, des fœtus et des nouveau-nés, et en sapant la capacité

du peuple palestinien à survivre et à perdurer au fil des générations». Le MAE palestinien a souligné, enfin, que «le cadre juridique contenu dans le document s'applique également à ce que le peuple palestinien subit en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, en termes de raids sur les hôpitaux et les centres de santé, d'obstruction du travail des ambulances, d'interdiction des déplacements des patients et des équipes médicales et de blocus des villes et des camps».
D'autre part, l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) a condamné fermement les crimes et violations sionistes continus dans les territoires palestiniens occupés, notamment le ciblage des installa-

tions sanitaires et résidentielles ainsi que des tentes des déplacés à Gaza. Dans un communiqué de presse, le Secrétariat général de l'OCI a indiqué que cette situation a causé des dizaines de martyrs et de blessés civils, en violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire. Il a mis également en garde contre la poursuite de l'escalade des crimes liés à la colonisation et des actes de terrorisme perpétrés par des colons extrémistes, sous la protection des forces d'occupation sionistes en Cisjordanie occupée. L'OCI a, à ce propos, souligné la nécessité de prendre des mesures fermes pour mettre fin à ces violations et à ces crimes, et pour tenir leurs auteurs responsables.

●REAL MADRID
VERS UN NOUVEAU
PRÊT D'ENDRICK



Le Real Madrid aurait commencé à sonder le marché pour trouver un nouveau club de prêt à Endrick (20 ans). Après son passage remarqué à l'OL, l'attaquant brésilien serait de nouveau susceptible de quitter Madrid afin de bénéficier de davantage de temps de jeu. L'OM ferait partie des clubs approchés, mais le dossier s'annonce compliqué. Malgré l'intérêt que représente le profil d'Endrick, les contraintes financières marseillaises rendraient l'opération difficile à concrétiser. Le joueur souhaiterait d'abord obtenir des garanties sur son rôle au Real Madrid avant de prendre une décision. De son côté, l'AS Rome suivrait également la situation de près et pourrait se positionner pour un prêt. Pour l'OM, la piste Endrick reste donc séduisante, mais semble pour l'instant très difficile à réaliser. Néanmoins, l'attaquant brésilien souhaite poursuivre son aventure chez les Merengue malgré une forte concurrence en attaque, selon The Athletic. Le média anglais ajoute que José Mourinho compte sur l'ancien joueur de Palmeiras et a été séduit par ses premières semaines à Madrid.

●ARSENAL
C'EST BOUCLÉ
POUR GUIMARÃES

Arsenal va bien concrétiser le transfert de Bruno Guimarães (28 ans) dans les prochaines heures. The Athletic confirme, hier, qu'il existe un accord total entre les Gunners, le milieu brésilien, et Newcastle. Le montant du transfert est évalué à 87,5 millions d'euros. L'Olympique Lyonnais peut sourire : le club rhodanien, qui avait vendu l'Auriverde aux Magpies contre 50 millions d'euros (bonus inclus) en janvier 2022, récupère 20% de la plus-value. Soit 7,5 millions d'euros.



●AS MONACO
INTÉRÊT POUR JOEY
VEERMAN



L'AS Monaco s'intéresserait à Joey Veerman, milieu de terrain du PSV Eindhoven, pour renforcer son secteur créatif cet été. Le Néerlandais de 27 ans, international (16 sélections), sort d'une excellente saison avec 8 buts et 15 passes décisives en 41 matchs. Sous contrat avec le PSV jusqu'en 2028, Veerman est également suivi par Benfica, l'Inter Milan, Villarreal et l'Atalanta Bergame. Monaco devra donc faire face à une forte concurrence pour tenter de recruter ce joueur apprécié pour sa technique et sa vision du jeu.

LA FIFA AU BORD DE LA CRISE
**Infantino convoque
une réunion d'urgence**

Le président de la FIFA tente de reprendre la main alors que les critiques se multiplient autour de sa gouvernance

Gianni Infantino a convoqué une réunion de crise avec plusieurs hauts responsables de la FIFA au Maroc, selon The Times. Le président de l'instance dirigeante du football mondial chercherait à apaiser les tensions grandissantes autour de sa présidence, alors que les contestations se multiplient aussi bien à l'extérieur qu'au sein même de l'organisation.

Au cœur de la polémique figure le projet, finalement abandonné, de création de FIFA Forward Enterprise, une nouvelle entité commerciale destinée à regrouper certains droits liés aux compétitions majeures de la FIFA, notamment la Coupe du monde et la Coupe du monde des clubs. L'objectif était ensuite d'ouvrir une partie du capital à des investisseurs privés.

Ce projet a toutefois suscité une vive opposition parmi plusieurs acteurs du football international. Des menaces de boycott auraient même été évoquées, tandis qu'au sein de la FIFA, le soutien au projet serait resté limité. Face à la contestation, Gianni Infantino a finalement renoncé à cette initiative.

**LA JORDANIE ACCUSE
LA FIFA DE « CHANTAGE »**

La situation s'est encore tendue après les accusations du prince Ali ben al-Husseï, président de la Fédération jordanienne de football et ancien candidat à la présidence de la FIFA.

Le dirigeant jordanien affirme que des responsables de l'instance auraient conditionné une aide à sa fédération à un éventuel soutien à Gianni Infantino lors de l'élection présidentielle de 2027. Selon lui, cette pression aurait été exercée pendant la Coupe du monde.

« Cette situation s'apparente à du chan-



tage, et nous refusons d'y céder », a déclaré le prince Ali, estimant que la FIFA n'avait pas apporté le soutien attendu face aux difficultés rencontrées par la Jordanie.

Parmi les problèmes évoqués figurent les difficultés d'obtention de visas américains pour certains supporters jordaniens, le coût élevé des billets, des questions fiscales liées à la participation au tournoi ainsi que des primes liées à la Coupe arabe de la FIFA 2025 qui n'auraient pas encore été versées.

La Fédération jordanienne affirme avoir sollicité l'aide de la FIFA pendant plusieurs mois sans obtenir de réponse satisfaisante avant que la question d'un soutien politique à Infantino ne soit évoquée.

**LES VILLES HÔTES
AMÉRICAINES RÉCLAMENT
DES PAIEMENTS**

La FIFA fait également face à une controverse financière liée à l'organisation de la Coupe du monde 2026. Selon The Athletic, les onze villes américaines sélectionnées pour accueillir des rencontres du tournoi réclameraient chacune le versement d'un

million de dollars promis par Gianni Infantino.

Cette enveloppe devait, selon les informations rapportées, remercier les villes pour leur contribution à l'organisation de la compétition. Mais plusieurs semaines après la fin du tournoi, les sommes attendues n'auraient toujours pas été versées.

**UNE PRÉSIDENTE
FRAGILISÉE AVANT 2027**

Ces différentes affaires interviennent alors que Gianni Infantino prépare l'élection présidentielle de la FIFA prévue en 2027. Même si les accusations formulées contre la direction de l'organisation restent à établir officiellement, elles illustrent un climat de défiance croissant autour de sa gouvernance.

Après plusieurs années marquées par l'expansion commerciale de la FIFA et l'augmentation des revenus liés aux compétitions internationales, le président suisse doit désormais faire face à une contestation qui dépasse le simple cadre sportif et touche directement le fonctionnement interne de l'institution.

●COMPÉTITIONS EUROPÉENNES
**L'UEFA RÉFORME LE
SYSTÈME DES
SUSPENSIONS**

En parallèle de son conflit avec la FIFA, l'UEFA se prépare au lancement de ses compétitions européennes (Ligue des champions, Ligue Europa et Ligue Conférence). Dans ce contexte, l'instance européenne a annoncé plusieurs changements concernant les règles disciplinaires et les suspensions. L'UEFA a communiqué deux principales modifications, applicables aux trois compétitions européennes. Ces nouvelles dispositions ont été transmises à l'ensemble des fédérations et des clubs membres.

Quatre cartons jaunes au lieu de trois pour une suspension, puis une sanction tous les deux cartons jaunes supplémentaires. À partir de la saison 2026-2027, les joueurs et les membres du staff seront automatiquement suspendus pour un match après avoir accumulé quatre cartons jaunes n'ayant pas entraîné d'expulsion. Auparavant, la suspension intervenait dès le troisième avertissement. Selon les nouvelles règles, des suspensions supplémentaires seront ensuite appliquées tous les deux cartons jaunes reçus. Ainsi, un joueur pourra être suspendu après son sixième,

huitième, dixième avertissement, et ainsi de suite. Ces changements s'appliqueront donc aux trois compétitions européennes. La phase de ligue de la Ligue des champions débutera le 8 septembre prochain, celle de la Ligue Europa le 16 septembre, et celle de la Ligue Conférence le 15 octobre.

●APRÈS SON DÉPART
DE LIVERPOOL
**MOHAMED SALAH
S'ENGAGE AVEC
TRABZONSPOR**

L'attaquant égyptien Mohamed Salah est officiellement un joueur de Trabzonspor. Le club turc a annoncé, hier, l'arrivée de la star égyptienne, libre de tout contrat après la fin de son aventure avec Liverpool. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux du club, le capitaine de la sélection égyptienne apparaît sous ses nouvelles couleurs et adresse un message aux supporters : « Êtes-vous prêts ? À très bientôt », avant de reprendre le slogan emblématique de Trabzonspor. Âgé de 34 ans, Mohamed Salah met ainsi fin à plusieurs semaines de spéculations sur son avenir. Son nom avait été associé à plusieurs

clubs en Turquie, en Arabie saoudite et aux États-Unis, avant qu'il ne choisisse de poursuivre sa carrière en Süper Lig. Selon plusieurs médias, il devrait signer un contrat de deux saisons.

L'Égyptien quitte Liverpool après neuf saisons marquées par de nombreux succès. Il a disputé 442 matches sous le maillot des Reds et inscrit 257 buts, devenant le troisième meilleur buteur de l'histoire du club. Son palmarès comprend notamment deux Premier League, une Ligue des champions, une Coupe du monde des clubs, une Supercoupe de l'UEFA, une FA Cup et deux Coupes de la Ligue anglaise.



SUCCESION DE PETKOVIC À LA TÊTE DE L'EN

Benítez en pole, Martínez et Peseiro en embuscade

Qui sera le prochain patron des Verts ? Après la fin de l'aventure avec Vladimir Petkovic, la FAF s'active pour trouver son successeur. Plusieurs grands noms circulent déjà.

La succession de Vladimir Petkovic à la tête de l'équipe nationale algérienne est officiellement ouverte. Au lendemain de l'officialisation du départ de Vladimir Petkovic, la Fédération algérienne de football (FAF) s'active pour lui trouver un successeur. Cette succession devra être entérinée par le Bureau fédéral de la FAF, qui recommande que le processus de sélection du futur sélectionneur national soit mené en concertation avec le Collège Technique National.

L'avis technique de cette instance sera sollicité afin d'éclairer le choix du profil idéal, selon plusieurs critères : compétence, expérience et adéquation avec le projet sportif de la Fédération. À cet effet, le Collège Technique National se réunira en session extraordinaire aujourd'hui au Centre Technique National de Sidi Moussa afin d'examiner les différents profils susceptibles de prendre en charge les Verts.

Pour remplacer Petkovic, plusieurs noms ont déjà été évoqués. Plusieurs techniciens étrangers



figurent parmi les pistes étudiées, notamment Rafael Benítez, Roberto Martínez et José Peseiro.

La FAF a annoncé, avant-hier, la résiliation à l'amiable du contrat de Petkovic et de son staff, mettant ainsi fin à une collaboration de vingt-neuf mois. Cette décision intervient après l'élimination de l'Algérie en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026 face à la Suisse. Selon les dernières informations, Rafael Benítez serait actuellement la priorité de la FAF. L'entraîneur espagnol de 66 ans,

libre depuis son départ du Panathinaïkos, dispose d'un palmarès prestigieux. Il a notamment remporté la Liga avec Valence en 2002 et 2004, ainsi que la Ligue des champions avec Liverpool en 2005. Cependant, ses expériences les plus récentes, notamment au Celta Vigo, à Everton, en Chine ou encore en Grèce, ont été moins convaincantes.

En parallèle, un autre nom fait rêver certains décideurs de la FAF : Roberto Martínez. Libre depuis la fin de son aventure à la tête du Por-

tugal après le Mondial 2026, le technicien espagnol est considéré comme un profil de très haut niveau. Son salaire, estimé à environ 4 millions d'euros par an lors de son passage avec la Seleção, pourrait toutefois représenter un obstacle majeur pour les finances de la Fédération algérienne.

Une troisième piste mène à José Peseiro, ancien sélectionneur du Nigeria et actuellement en poste à Al-Ula, en Arabie saoudite. Déjà pressenti pour prendre les commandes des Verts en 2024, le technicien portugais conserverait une certaine affection pour l'Algérie. Néanmoins, selon le journaliste Naïm Beneddra, aucun contact concret n'aurait été établi à ce stade entre les deux parties.

La FAF devrait poursuivre ses consultations dans les prochains jours afin de désigner rapidement le futur sélectionneur national. L'objectif est de permettre au nouvel entraîneur de préparer les prochaines échéances des Verts dans les meilleures conditions et d'entamer un nouveau cycle après la fin de l'ère Petkovic.

CAN FÉMININE

Algérie-Côte d'Ivoire en quarts de finale

La sélection algérienne féminine de football affrontera son homologue ivoirienne, samedi, en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, à l'issue de la troisième et dernière journée de la phase de groupes disputée mardi.

La Côte d'Ivoire a décroché la première place du groupe B grâce à sa victoire face à la Tanzanie (2-0). Les buts ivoiriens ont été inscrits par Ouedraogo (44e) et Konan sur penalty (68e).

Les Ivoiriennes terminent ainsi en tête de leur groupe avec sept points, devant l'Afrique du Sud (4 pts), victorieuse du Burkina Faso (1-0).

La Tanzanie et le Burkina Faso ferment la marche avec trois points chacun.

De son côté, la sélection algérienne a validé son billet pour les quarts de finale en s'imposant lundi face au Kenya (2-0), un succès qui lui a permis de terminer à la deuxième place du groupe A avec six points. Les Vertes tenteront désormais de poursuivre leur parcours en décrochant une qualification pour les demi-finales face à une solide formation ivoirienne, leader de son groupe.

U16

Karim Ziani lance l'opération UNAF

La sélection algérienne U16 a lancé sa préparation en vue du tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), prévu en septembre prochain en Tunisie. Sous la direction de Karim Ziani, les jeunes Verts ont entamé un stage au Centre technique régional de Tlemcen, avec un effectif composé de 25 joueurs. Pour ce premier rassemblement de la saison, le sélectionneur

national a convoqué des éléments issus de différents clubs du championnat national, avec l'objectif de bâtir un groupe compétitif capable de représenter l'Algérie lors de la prochaine échéance régionale. Dès leur arrivée à Tlemcen, les internationaux ont été plongés dans le rythme du travail avec deux séances quotidiennes au programme. La première journée a été consacrée à la

préparation physique, alternant exercices en salle et travail sur terrain, avant une seconde session axée sur les aspects tactiques et la cohésion du groupe.

Afin d'évaluer les capacités de ses joueurs et d'observer leur progression sur le terrain, le staff technique a programmé deux rencontres d'application. La première opposition a mis aux prises les protégés de

Karim Ziani aux U18 du Chabab Aïn Témouchent, au CTR de Tlemcen.

Le regroupement se terminera par un deuxième test face à la sélection nationale U17 au Centre technique national de Sidi Moussa. Une ultime évaluation qui permettra au staff de tirer les premiers enseignements et d'affiner ses choix avant les prochaines échéances officielles.

WOLFSBURG

Amoura face à un avenir incertain

La situation de Mohamed Amine Amoura à Wolfsburg s'est compliquée. Après avoir été évalué à près de 40 millions d'euros l'été dernier, l'attaquant algérien voit aujourd'hui sa valeur chuter autour de 20 millions d'euros après une saison moins convaincante. Avec seulement 11 buts impliqués toutes compétitions confondues, contre 19 contributions décisives lors de sa première saison, sa cote a baissé. À l'approche de la fin du mercato, aucune offre concrète ne se dessine encore, laissant son avenir en suspens.

JS KABYLIE

Les Canaris en mode préparation à Aïn Draham

La JS Kabylie est entrée dans une nouvelle phase de sa préparation estivale. Les Canaris ont rejoint, mardi dernier, la ville tunisienne d'Aïn Draham pour un stage de douze jours, avec l'objectif d'aborder la saison 2026-2027 dans les meilleures conditions.

Sous la houlette de leur nouvel entraîneur, Karim Belhocine, les Jaune et Vert ont pris leurs quartiers à l'hôtel La Forêt, un complexe offrant un cadre propice au travail physique, tactique et à la récupération. Ce regroupement permettra au

staff technique d'intensifier la préparation entamée depuis la reprise des entraînements. Au cours de ce stage, plusieurs rencontres amicales sont prévues. La direction kabyle dévoilera prochainement le calendrier de ces matches, qui serviront à évaluer les progrès du groupe, à intégrer les nouvelles recrues et à mettre en place les automatismes nécessaires avant le début de la compétition officielle.

Le principal défi de Karim Belhocine sera de bâtir une équipe compétitive après un mercato particu-

lièrement animé. La JSK s'est considérablement renforcée avec l'arrivée de sept nouvelles recrues, dont l'attaquant Abdenour Iheb Belhocini (ex-CR Belouizdad), le défenseur international mauritanien Nouh Mohamed El-Abd, ainsi que Taoufik Chérifi, Abdallah Bendouma, Mustapha Djabril Soukkou, Messala Merbah et Badis Bouamama.

ZINEDDINE BELAÏD SIGNE À AL TAAWOUN

Le défenseur international algérien Zineddine Belaïd s'est officielle-

ment engagé avec Al Taawoun, club de Saudi Pro League. À 26 ans, l'ancien capitaine de l'USM Alger rejoint la formation saoudienne après des passages par Saint-Trond en Belgique et la JS Kabylie.

Apprécié pour sa solidité défensive, son jeu aérien et sa qualité de relance, Belaïd arrive avec l'ambition de renforcer l'arrière-garde d'Al Taawoun avant la saison 2026-2027. Le club espère compter rapidement sur sa nouvelle recrue, qui vise également à consolider sa place en sélection algérienne.

MC ALGER

L'inquiétude des supporters

Le MC Alger, triple champion d'Algérie en titre, inquiète ses supporters en raison d'un mercato estival jugé trop calme. Depuis la dernière recrue annoncée le 8 juillet, aucune nouvelle arrivée n'a

été officialisée, alors que la saison 2026-2027 approche.

Les fans du Doyen réclament des renforts capables d'accompagner les ambitions du club en championnat et en Ligue des

champions de la CAF. Le manque de communication de la direction et la comparaison avec les concurrents déjà actifs alimentent les critiques et les rumeurs.

Malgré un effectif solide, les

supporters estiment que le MCA doit rapidement accélérer son recrutement afin de préparer au mieux les prochaines échéances et viser un quatrième titre consécutif.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT
1- Capitale Arabe - Dieu de l'amour chez les grecques. 2- Copain - Mit des notes. 3- A l'intérieur des os - Clair. 4- Symbole de l'erbium - Qui ne fait rien. 5- On y enferme des oiseaux - Tribu. 6- Qaunt elle est féroce elle devient dangereuse - Souhait quelconque. 7- Bout de sein - Pronom personnel. 8- Parcourue par les yeux - Ecoliers. 9- Fait d'anneaux - Possédée. 10- Les oiseaux s' y blottissent - Griffes.

VERTICALEMENT
1- Ineterjection marquant la surprise - Balance de l'actif et du passif d'une maison de commerce. 2- Poudre enflammant la charge des armes à feu - Lié. 3- Partie molle du pain - Patiente. 4- Casée - Existes. 5- Souillée - Adjectif - 6- Venus au monde - Dérobes. 7- Adverbe de lieu - Image représentant les saints.... 8- Fait du bruit pendant le sommeil - Animal mou. 9- Soustrait - Ecrivain. 10- Chef des démons - Affaiblie

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Colonialisme Caulonialisme Colonnialisme Collonialisme	Promulgation Prommulgation Praumulgation Promulguation
Épidémiologique Epidémiollogique Épidemiologique Épidémmiologique	Ténèbres Tenèbres Ténebres Ténnèbres

Les mots fléchés

PICKPOCKETS SALEMENT		AU PIED DU LUBERON PAS NATIONALE		AMOUR EN ANGLAIS SE GONDOLER		PARER PLANTE FOURNIS- SEUSE D'OPIUM		CHANGÉ EN MIEUX SCINTILLÉ		ANIMAL SANS COLONNE VERTÉBRALE		RÈGLE DOUBLE
→		↓		↓		↓		↓				↓
STIMULANTE BASE DE SAVOIR	→									CALE À EUX	→	
→			TIRÉ DU SOMMEIL ENTRÉES DE MAISONS	→						↓		AU RUGBY, IL DOIT SE TRANSFOR- MER
COUPE AU PLUS PRÈS LA FOIE LA SÉCRÈTE	→		↓		TRACE DE PNEU LE PAYS DE MICKEY	→						↓
→				DO RALENTIR	→	↓		PRIX	→			
				↓		RÉCIPIENTS POUR BOISSONS BISCUIT BELGE	→					
LA POULE LA COUVE AVANT NOUS	→											
→		MARCHERAS RELATION AMOUREUSE	→			↓	ARTICLE MASCULIN LIEU DE TRAVAIL	→		BONNE ACTION ENRTECROISE DES FILS	→	
PERSONNEL FÉMININ PRÉPARES LES METS	→	↓			EMPESTE REFUS ANGLAIS	→	↓		CLASSE- MENT VENUS AU MONDE	→	↓	
→					↓			REFUSE D'ADMETTRE IL SE NÉGOCIE AU VOLANT	→	↓		ACCUMULÉE
								↓				PIÈCE D'UN JEU DE MAIN
DIEU SOLAIRE DONT ON SE SERT HABITUELLEMENT	→		NUISIBLES GRAFFITI À LA BOMBE	→								↓
→			↓		D'UNE MÊME VOIX (À L') ÉLÉGANT	→						↓
BOISSON CHAUDE RÉCONFOR- TANTE	→	DÉSHERBER GARDES D'OBJETS VOLÉS	→						ORIENT ÉTAT VOISIN D'ISRAËL	→		
→		↓			SYMBOLE DE L'HOLMIUM SANS VOIX	→		CHAMPION OFFRE D'ACHAT BOURSIÈRE	→	↓	À ELLE ABRIS DOUILLETS	→
DANS OUI DANS LE MIDI	→		HOSTILES AUX FEMMES ÉPAIS	→	↓			↓			↓	
→			HIBOU POUR TOI	→	↓		DANGERS ON LE ROULE AU JEU	→				
		↓				RENFORCE LE OUI RUSSE	→	↓		OPINION	→	
EXISTER TEINTÉE D'AZUR	→											
→								PARTIE D'UN COSTUME	→			

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Avancée d'une masse de terre dans la mer

ABDOMEN ALPHABET AMORCE ARPÈGE BALBUZARD BÉCHAR BOUT BRAI BULLETIN CAPITON CHOEUR CONQUÉRIR CONVIVE CORALLINE CÔTELETTE CRUS DÉBIT DIGESTIVE DIPLOÏDE DISLOQUER DUNE ELECTRON EST	FILASSE FRAUDE GESTION GUITARE HÂLE IRIDIUM LOUPE LUNETTES MARGE MÉLASSES MUEZZIN NAPALM NATIONAL NOISETTE NORD PARADE PIÈGE POING PROJECTEU R QUANTIQUE RÉTROACTION RIZIÈRE	SAMEDI SECTE SODIUM SOLFÈGE SOUCIS SOURCE SOURDINE SURTAXE SWING TABLEAU TANGO TARGETTE TEMPS TESTÉ TIGE URTICAIRE VANDALE VELOURS VIEUX
---	--	--

S	E	T	T	E	G	R	A	T	R	U	E	T	C	E	J	O	R	P	R
O	N	P	I	N	E	T	S	M	N	E	E	N	A	S	S	G	M	E	Q
U	O	D	I	R	A	D	U	I	T	O	I	G	U	B	U	E	T	E	U
R	I	W	R	N	I	E	A	S	C	T	I	R	R	I	L	R	G	R	A
D	S	E	G	O	Z	D	E	R	E	U	T	T	T	A	O	E	T	I	N
I	E	O	T	Z	N	T	I	L	A	A	O	A	S	A	M	I	A	A	T
N	T	M	I	T	T	O	L	U	X	P	R	S	C	E	C	O	T	U	I
E	T	N	L	E	E	U	R	E	M	E	E	T	C	A	G	I	R	S	Q
E	E	N	N	A	B	L	G	T	I	S	I	A	I	H	O	E	A	C	U
N	P	U	E	O	P	E	E	T	C	O	N	R	B	N	O	M	I	E	E
U	L	O	U	G	F	A	E	T	N	E	E	E	A	D	E	E	T	P	S
D	E	T	I	L	E	B	N	C	O	R	L	L	L	D	O	C	U	E	E
R	N	E	O	N	A	P	A	C	U	C	E	E	I	A	E	M	C	R	V
A	I	S	S	H	G	P	R	B	O	R	V	F	D	S	D	R	E	I	I
Z	L	S	P	S	I	T	E	A	E	N	R	E	O	I	U	N	E	N	T
U	L	L	P	T	A	O	I	I	H	A	V	D	L	O	O	U	A	H	S
B	A	O	O	M	L	L	Z	B	U	C	I	I	S	O	X	L	A	V	E
L	R	N	U	E	E	I	I	D	E	U	E	U	V	T	U	L	P	U	G
A	O	A	L	P	R	T	E	F	M	D	R	B	S	E	E	R	E	I	I
B	C	R	I	R	E	U	Q	N	O	C	R	E	U	Q	O	L	S	I	D

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

- DECORERA - ASIE - SALAMANDRE - I - DEFI - EMIETTER - NE - TRANSE - ME - SCIER - SESAME - HELAIS - QUATE - MAROC - EMU - R - B - N - ITOU - LAIDE - ETAGE - REEL - ON - ENNUI - SEISME - AM - ARLES - TOP - ELIS - CUVETTE - UNIT - TRIOS - EL - TA - EVIER - ISE - ESSOR - TSARS - V - STRIE - CASTE - CREEES - VETUES

VERTICALEMENT

DÉSENCHANTEMENTS - R - CAFEIER - AN - LIASSE - JOLI - ELOIGNAIT - OTE - RA - TRAC - TEUR - ERRE - SEMER - I - O - IL - TV - IS - RAMASSEUR - ECRITE - CANINE - M - ESSUIES - V - DESSOULEE - VORACE - MARTEAU - ALITES - RAT - SET - MARI - SOT - ISSU - MI - EMET - DOMPTES - TE - EIRE - EBENE - ELEVES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- CIRTA - TARE. 2- ONE - ISERAN. 3- NODULE - GIT. 4- EN - SLAVE - R. 5- DRUE - ANSE. 6- LEUR - SITE. 7- O - MELON - MA. 8- UNE - IBERIE. 9- VOUTER - ATR. 10- ETRE - ENTÉE.

VERTICALEMENT

1- CONE - LOUVE. 2- INONDE - NOT. 3- RED - RUMEUR. 4- T - USURE - TE. 5- AILLE - LIE. 6- SEA - SOBRE. 7- TE - VAINÉ - N. 8- ARGENT - RAT. 9- RAI - SEMITE. 10- ENTRE - AERE.

4x4

Trépanation - ombrelle
Trombine - Vilipender

BIFFE-TOUT : CANNES



ALZHEIMER

Le thé vert pour le «nettoyage» des neurones



Deux composés du thé vert et de la vitamine B3 ont aidé, en laboratoire, des neurones de souris à mieux éliminer des déchets liés à Alzheimer. Mais cette piste de «nettoyage» cérébral soulève encore de nombreuses questions avant tout essai chez l'humain.

Des composés présents dans notre alimentation pourraient-ils un jour aider le cerveau à mieux se défendre contre la maladie d'Alzheimer ? C'est la piste explorée par des chercheurs américains dans une étude publiée en 2025 dans la revue GeroScience. Leurs travaux montrent que deux molécules bien connues, l'une issue du thé vert et l'autre dérivée de la vitamine B3, ont permis à des neurones de souris de mieux éliminer les protéines toxiques impliquées dans la maladie.

UN DUO STIMULANT

Des résultats prometteurs... mais encore très loin d'une application chez l'humain. Les chercheurs de l'University of California, Irvine, se sont intéressés à deux com-

posés : l'épigallocatechine gallate (EGCG), principal antioxydant du thé vert, et le nicotinamide, une forme de vitamine B3 produite à partir de la niacine. En laboratoire, ils ont testé cette association sur des neurones prélevés chez des souris âgées présentant des caractéristiques proches de la maladie d'Alzheimer. Après une quinzaine d'heures de traitement, les cellules semblaient retrouver une meilleure capacité à éliminer les amas de protéines bêta-amyloïdes, considérés comme l'un des marqueurs de la maladie. Selon les chercheurs, ce bénéfice s'expliquerait par une augmentation des niveaux de GTP (guanosine triphosphate), une molécule énergétique qui joue un rôle essentiel dans l'autophagie, le système de

recyclage naturel des cellules. Ce mécanisme permet d'éliminer les protéines défectueuses et les déchets cellulaires avant qu'ils ne s'accumulent. «En renforçant les systèmes énergétiques du cerveau grâce à des composés déjà disponibles sous forme de compléments alimentaires, nous pourrions ouvrir une nouvelle piste pour lutter contre le déclin cognitif lié à l'âge et la maladie d'Alzheimer», estime Gregory Brewer, principal auteur de l'étude. Les chercheurs ont également observé une diminution des protéines oxydées, un autre marqueur du vieillissement des neurones. Les cellules traitées présentaient ainsi un fonctionnement métabolique plus proche de celui de neurones jeunes.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS, MAIS...

Malgré ces observations, les chercheurs appellent à la prudence. Les expériences ont été réalisées exclusivement sur des neurones de souris cultivés en laboratoire. Aucune étude n'a encore confirmé ces effets chez l'animal vivant, et encore moins chez l'être humain. L'University of California souligne par ailleurs que le nicotinamide pris par voie orale est en partie dégradé dans l'organisme, ce qui pourrait limiter son efficacité sous forme de complément alimentaire. De son côté, le National Institute on Aging rappelle qu'à ce jour, aucun complément alimentaire n'a démontré son efficacité pour prévenir ou traiter la maladie d'Alzheimer. Autre point de vigilance : l'Alzheimer's Drug Discovery Foundation indique que les compléments fortement dosés en EGCG peuvent, dans certains cas, provoquer des atteintes du foie et interagir avec certains médicaments.

FAUT-IL BOIRE DAVANTAGE DE THÉ VERT ?

Ces résultats ne signifient donc pas que boire du thé vert ou prendre de la vitamine B3 protège contre Alzheimer. Cette étude met surtout en lumière un nouveau mécanisme biologique potentiellement intéressant. «Avec l'âge, le cerveau dispose de moins d'énergie, ce qui réduit sa capacité à éliminer les protéines anormales et les composants cellulaires endommagés», explique Gregory Brewer. «Nous avons observé que restaurer cette énergie permettait aux neurones de retrouver une partie de leur fonction de nettoyage.» Pour les chercheurs, le véritable intérêt de ces travaux est d'avoir identifié le GTP et l'autophagie comme de nouvelles cibles potentielles pour le développement de futurs traitements contre la maladie d'Alzheimer. Des recherches supplémentaires seront toutefois indispensables avant d'envisager une application en pratique clinique.

«3 HEURES DE SOMMEIL ME SUFFISENT»

Peut-on survivre avec si peu de sommeil ?

La déclaration de la Première ministre du Japon interroge : en neuf mois, elle n'aurait vécu aucune nuit de plus de trois heures. Mais est-ce humainement possible ? Peut-on survivre avec si peu d'heures de sommeil ? Réponse du Dr Gérard Kierzek, médecin urgentiste et directeur médical de Doctissimo. Les personnalités politiques auraient-elles un super-pouvoir ? Celui de fonctionner normalement avec très peu de repos ? Plusieurs dirigeants ont ainsi raconté avoir l'habitude de nuits très courtes, parfois réduites à quelques heures seulement. Emmanuel Macron évoquait en 2023 des nuits de trois à quatre heures. L'ancienne Première ministre britannique Margaret Thatcher affirmait, elle aussi, se contenter de quatre heures de sommeil. Plus récemment, Sanae Takaichi, devenue la première femme à occuper le poste de Première ministre du Japon, a assuré n'avoir jamais dormi plus de trois heures par nuit durant ses neuf mois au pouvoir. Simple effet de communication ou véritable exception biologique ? Et surtout, est-il réellement possible de vivre durablement avec si peu de sommeil sans mettre sa santé... et sa capacité à prendre des décisions, en danger ?

UNE EXCEPTION RARISSIME

Pour le Dr Gérard Kierzek, directeur médical de Doctissimo, il ne faut surtout pas considérer ces témoignages comme une norme. «Nous ne sommes pas tous égaux face au sommeil. Certaines personnes sont de véritables petits dormeurs naturels et ont besoin de moins de sommeil que d'autres.



Emmanuel Macron fait partie de ces profils qui semblent avoir des besoins réduits», explique le médecin. Mais ces cas restent exceptionnels. Le consensus scientifique est clair : la très grande majorité des adultes a besoin de 7 à 9 heures de sommeil par nuit pour préserver sa santé physique et mentale. Le spécialiste souligne également que le contexte joue un rôle. «Le stress, les responsabilités ou l'exercice du pouvoir entraînent la production de catécholamines, notamment de l'adrénaline,

qui permettent de rester éveillé plus longtemps. Mais cela ne veut pas dire que l'organisme n'a plus besoin de récupérer.»

LE SOMMEIL EST INDISPENSABLE

Dormir n'est pas simplement «mettre son cerveau sur pause». Pendant la nuit, l'organisme accomplit une multitude de tâches essentielles. Le cerveau profite du sommeil pour éliminer certains déchets métaboliques accumulés pendant la journée, consolider les souvenirs, favoriser les apprentissages et réguler les émotions. Dans le même temps, le corps répare les tissus, favorise la récupération musculaire, renforce les défenses immunitaires et régule de nombreuses hormones impliquées dans le métabolisme et l'appétit. Autrement dit, chaque heure de sommeil en moins prive l'organisme d'une partie de ces mécanismes de récupération. Quelles sont les conséquences d'un manque chronique de sommeil ?

CONSÉQUENCES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

À court terme, le manque de sommeil altère les capacités d'attention, la mémoire, le temps de réaction et les performances intellectuelles. Chez une personne qui ne dort que trois heures, le cerveau fonctionne dans un état de privation sévère. Sur le long terme, les conséquences peuvent être beaucoup plus importantes. «Quelle que soient nos besoins en sommeil, en manquer peut avoir des conséquences à la fois physiques et psychologiques sur le long terme», rappelle le Dr Gérard Kierzek. Les

recherches associent en effet le manque chronique de sommeil à une augmentation du risque de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2, d'obésité, de dépression et de déclin cognitif. Certaines études évoquent également un lien avec le développement de maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer. Plusieurs travaux montrent aussi qu'un sommeil régulièrement inférieur à sept heures est associé à une augmentation du risque de mortalité.

PEUT-ON S'HABITUER À DORMIR SEULEMENT TROIS HEURES ?

Là encore, c'est une idée reçue très répandue. Pourtant, les spécialistes sont formels : on peut avoir l'impression de s'adapter au manque de sommeil, mais les performances cognitives, elles, continuent de diminuer. Les véritables «petits dormeurs», capables de fonctionner normalement avec quatre à six heures de sommeil grâce à une prédisposition génétique, représentent une infime partie de la population. Dormir seulement trois heures par nuit pendant plusieurs mois reste donc une situation exceptionnelle, qui ne doit en aucun cas être considérée comme un modèle. Pour la majorité des adultes, l'objectif reste de dormir entre sept et huit heures par nuit, tout en respectant son rythme naturel. «Certaines personnes ont besoin de plus de sommeil que d'autres. L'important est de connaître ses besoins et ses limites, en respectant son horloge biologique», conclut le Dr Gérard Kierzek.

In Doctissimo

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

REDDITION D'UN TERRORISTE ET 10 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN ARRÊTÉS

Grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste répondant aux initiales B. I., alias Abou Mohamed, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets.



Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que 10 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 29 juillet au 4 août en cours, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 29 juillet au 4 août 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut profes-

sionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé B. I. alias Abou Mohamed, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Dans le même contexte, d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national». De même, «7 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachni-

kov, 5 fusils de chasse, 22.838 litres de carburants et 5 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes».

21 NARCOTRAFIQUANTS INTERCEPTÉS

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 21 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et 21 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 588.947 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, «des détachements de l'ANP ont arrêté 53 individus et saisi 21 véhicules, 244 groupes électrogènes, 163 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». Par ailleurs, «les garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 83 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 509 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le bilan opérationnel de l'ANP. R. N.

POUR ATTIRER LES TOURISTES RUSSES

L'Algérie forme des guides russophones

Les autorités algériennes ont annoncé la formation de guides touristiques maîtrisant la langue russe dans le cadre d'une stratégie visant à accroître le nombre de visiteurs en provenance de Russie. Dans une déclaration à RIA Novosti, la directrice générale du tourisme au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Sabrina Boumezbar, a indiqué que des programmes de formation en russe seraient prochainement lancés. Selon la même responsable, la priorité est actuellement donnée à la formation des guides en anglais, mais le lancement de programmes en langue russe est déjà prévu. Parallèlement, l'Algérie poursuit la transformation numérique de son secteur touristique. Les autorités modernisent les services numériques qui accompagnent les voyageurs à toutes les étapes de leur séjour, de la réservation aux visites guidées. Les infrastructures d'accueil et d'hébergement sont également en cours d'amélioration. Mme Boumezbar a rappelé qu'un memorandum d'entente avait été signé il y a un mois entre le ministère algérien du Tourisme et le ministère russe du Développement économique. Les deux parties ont désormais entamé sa mise en œuvre : des mécanismes sont en cours d'élaboration pour faciliter les déplacements, renforcer l'échange d'informations et approfondir la coopération entre les deux administrations. L'objectif est de réduire les obstacles administratifs, tant pour les voyageurs que pour les touristes. Auparavant, l'Agence fédérale russe du transport aérien (Rosaviatsia) a autorisé la compagnie Air Algérie à reprendre les vols entre Moscou et Alger. Le transporteur prévoit de relancer cette liaison en ce mois d'août.

ASSURANCES

Plus de 1 milliard DA de bénéfice net pour la CAAT

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a clôturé l'exercice 2025 avec un bénéfice net de 1,12 milliard de dinars et un total bilan de 110 milliards de dinars, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Selon les comptes sociaux de cet assureur public, validés par son assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin dernier, le résultat net a été affecté à hauteur de 450 millions de dinars aux dividendes, de 56 millions de DA à la réserve légale et de 613,3 millions de DA aux réserves facultatives, ajoute le communiqué. Sur le plan commercial, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de 30,54 milliards (mds) de DA, en hausse de 2% par rapport à 2024, selon le même bilan. Cette progression a été principalement portée par le segment hors grands comptes qui, pour la première fois, est devenu majoritaire avec 50,1% du portefeuille, enregistrant une croissance de 10,5 % (1,5 milliard de DA), les branches automobile (+10%) et engineering (+20,3%) ont également contribué à cette dynamique de diversification. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction de sa clientèle, la CAAT a versé 15,88 mds de DA d'indemnités aux assurés, selon le communiqué, ajoutant que ces règlements ont permis de traiter 50% des déclarations de l'exercice et de clôturer 42% des dossiers anciens en instance d'indemnisation. Au cours de l'année, plusieurs projets structurants ont été lancés ou renforcés. Ils portent notamment sur la modernisation du système d'information à travers le lancement de l'opération d'acquisition d'un ERP intégré, la mise en œuvre d'un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001: 2015, la réforme du réseau de distribution, la numérisation de certaines prestations en assurance automobile ainsi qu'un vaste programme de conduite du changement, détaille la même source. La compagnie a, par ailleurs, renforcé sa gouvernance, ses mécanismes de contrôle interne ainsi que ses outils de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Selon la CAAT, «l'enjeu dépasse la simple performance économique. Il s'agit de construire, dès aujourd'hui, l'entreprise de demain, capable d'anticiper les mutations de son marché et de répondre, convenablement, aux besoins des clients et aux attentes croissantes de l'ensemble de ses parties prenantes».

DÉCÈS DU GÉNÉRAL KAMEL LAKHDAR

Les condoléances de Tebboune et Chanegriha

Le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt général Kamel Lakhdar, relevant des forces terrestres de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'ANP.

«Suite au décès du général Kamel Lakhdar, relevant des Forces terrestres de l'ANP, à l'Hôpital central de l'armée, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a adressé ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt et à l'ensemble des membres de l'ANP, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis



et de prêter patience et réconfort, à sa famille, à ses proches et à ses compagnons. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», lit-on dans le message de condoléances. Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre

délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a également présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, ses sin-

cères condoléances à la famille du défunt. «Suite au décès du général Kamel Lakhdar, relevant du commandement des forces terrestres, aujourd'hui mercredi 5 août 2026, des suites d'une longue maladie, Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt, de sa profonde compassion, priant Allah, Le Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et d'apporter à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette douloureuse épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», lit-on dans le message de condoléances.